

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CALACS COUP DE COEUR



2018-2019

TABLE DES MATIÈRES

Mot de l'équipe	1
La collective et l'équipe de travail	3
Présentation du CALACS	5
Gestion interne	9
Projets	16
Volet aide directe	32
Statistiques des demandes d'aide	48
Volet prévention, formation et promotion	55
Volet représentation	66
Concertation, partenariat et lutte	78
Bailleurs de fonds	81
En conclusion	82

Mot de l'équipe

Cette année fut une année de mouvement pour l'équipe du *CALACS Coup de cœur!* Effectivement, en cours d'année, deux travailleuses permanentes ont quitté pour des congés de maternité.

Une nouvelle intervenante a intégré l'équipe d'avril à août, amenant avec elle un beau vent de fraîcheur. Le projet « Ensemble vers l'égalité » a permis l'embauche d'une nouvelle employée en juillet. Se sont ensuite ajoutées deux nouvelles intervenantes entre octobre et février. Donc, l'équipe s'est tranquillement agrandie, passant de quatre à six travailleuses.

Les répercussions du mouvement #moiaussi de 2017-2018 se sont fait sentir, encore cette année, par un afflux incessant de demandes d'aides pour des suivis individuels et/ou de groupes, mais aussi, par l'augmentation d'appels ponctuels pour valider diverses informations telles que les différentes formes d'agression à caractère sexuel, connaître la marche à suivre pour porter plainte, comment prévenir l'exploitation sexuelle, que faire devant un dévoilement, etc.

Outre notre mission de base, répondre à notre priorité annuelle soit la mise en branle des projets « Ensemble pour une réelle égalité » et « Exploitation sexuelle » ainsi que le déploiement à grande échelle du programme Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel a tenu les travailleuses du CALACS Coup de cœur grandement occupées pour 2018-2019.

C'est donc avec beaucoup de fierté et de satisfaction que nous vous présentons le 26^e rapport d'activités du *CALACS Coup de cœur*.

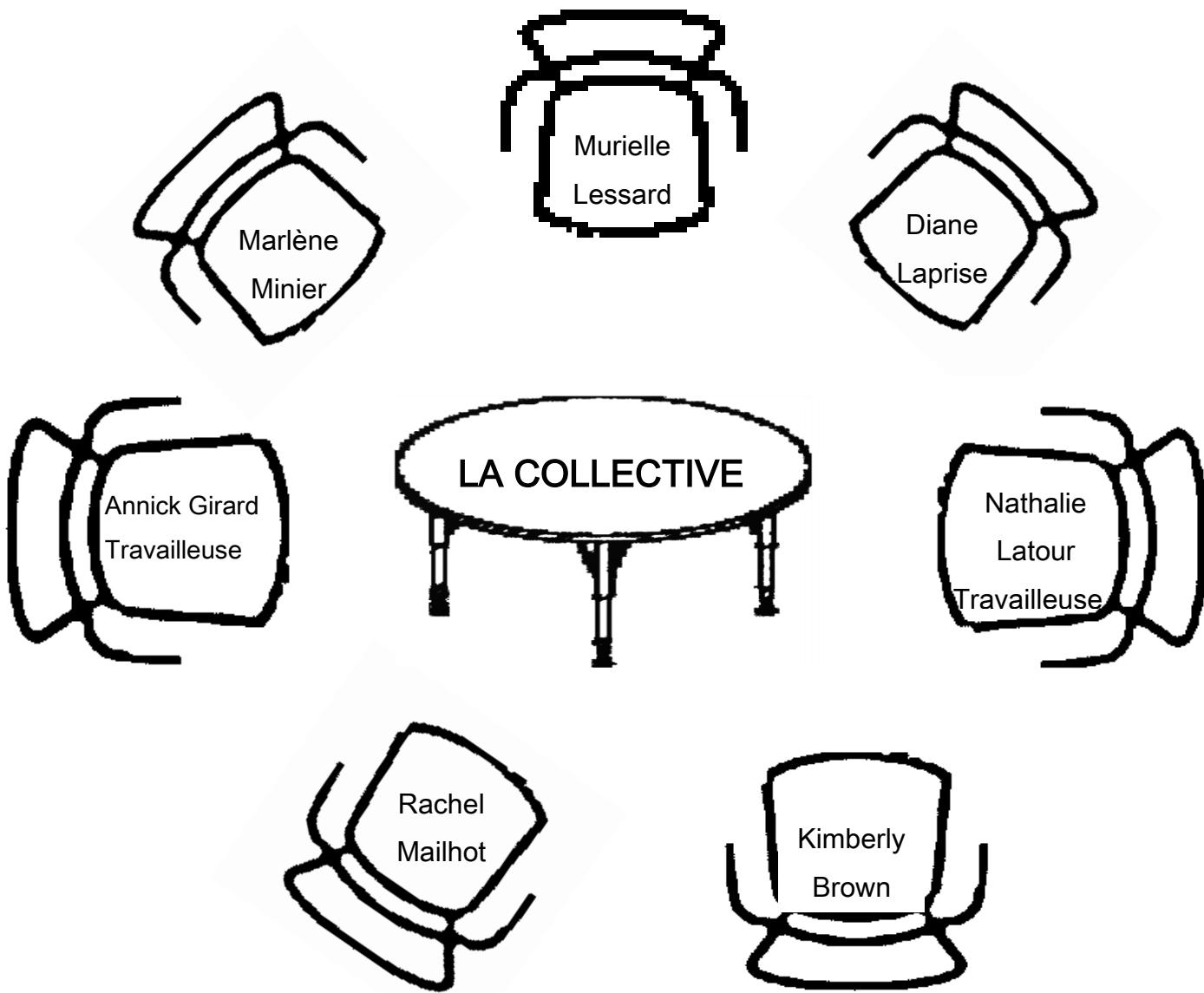
Vous trouverez la version complète du rapport d'activités sur notre site Internet au www.calacscoupecoeur.com

L'équipe et la Collective du *CALACS Coup de cœur*

Bonne lecture!



ADMINISTRATRICES DE LA COLLECTIVE 2018-2019



ADMINISTRATRICES

Marlène Minier : Présidente, membre de la communauté

Rachel Mailhot : Secrétaire, membre de la communauté

Murielle Lessard : Administratrice, membre de la communauté

Kimberly Brown : Administratrice, membre de la communauté

Diane Laprise : Administratrice, membre de la communauté

Nathalie Latour : Administratrice, employée de l'organisme

Annick Girard : Administratrice, employée de l'organisme

TRAVAILLEUSES

Nathalie Latour : Travailleuse permanente

Annick Girard : Travailleuse permanente

Delphine Huard : Travailleuse permanente (départ en congé de maternité en juillet 2018)

Paméla Carrier : Travailleuse permanente (départ en congé maternité en décembre 2018)

Johanne Chevalier : Contractuelle (arrivée en janvier 2018)

Mélanie Langlois : Contractuelle (avril à août 2018)

Véronique Léveillé : Contractuelle au projet Égalité (arrivée en juillet 2018)

Alice Echaquan : Contractuelle (arrivée en octobre 2018)

Jade Goulet : Contractuelle (arrivée en février 2019)

Membership

32 membres en règle

UN PEU D'HISTOIRE...

C'est en 1975 que le premier Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel a été implanté à Montréal. Peu de temps après, plusieurs organismes ont été mis sur pied un peu partout au Québec et en 1979, le Regroupement québécois des CALACS s'est formé. C'est ensuite en 1986 que s'est établi le premier Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel dans la région. En fait, c'était le CALACS Laurentides-Lanaudière qui avait pour mission de couvrir l'ensemble des deux régions administratives pour plus de 33 517 km² et 849 861 personnes comme population. Rapidement, les intervenantes ont constaté que peu de services pouvaient être réellement offerts à la population de Lanaudière et il devenait urgent de doter la région d'un CALACS autonome. C'est donc en 1994 que le CALACS de Lanaudière a été mis sur pied pour toute la région. En 2001, un deuxième CALACS a vu le jour sur le territoire lanaudois qui fut alors scindé en deux : le CALACS Coup de Cœur, situé à Joliette desservant les MRC du nord de Lanaudière (Joliette, Matawinie, d'Autray et le nord de Montcalm) et le CALACS La Chrysalide, situé à Terrebonne, desservant les MRC du sud de Lanaudière (des Moulins, l'Assomption et le sud de Montcalm). Considérant l'étendue du territoire à couvrir au nord de Lanaudière (115 939 km²), nous sommes constamment à la recherche de solutions novatrices pour rendre nos services plus accessibles aux adolescentes et aux femmes qui en ont besoin.

MISSION DU CALACS COUP DE CŒUR

Le CALACS Coup de Cœur, Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, est un organisme communautaire sans but lucratif, membre du Regroupement québécois des CALACS. La mission du CALACS Coup de Cœur est la suivante :

- ◆ Aider et supporter les femmes et les adolescentes de 12 ans et plus, ayant vécu une ou plusieurs agressions à caractère sexuel;
- ◆ Sensibiliser la population à la problématique des agressions à caractère sexuel et l'informer des mesures préventives;
- ◆ Favoriser les discussions et la communication avec tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral, afin de promouvoir les intérêts des femmes agressées sexuellement;
- ◆ Participer à toutes autres activités touchant les problématiques des femmes ainsi qu'à la promotion de rapports égalitaires entre hommes et femmes.

PHILOSOPHIE DU CALACS

L'intervention féministe est l'approche utilisée au sein de notre CALACS afin de mettre en pratique l'analyse féministe à travers la relation d'aide individuelle et de groupe. Les buts poursuivis par l'intervention sont essentiellement d'aider les femmes agressées sexuellement à identifier leurs besoins, réaliser leurs objectifs personnels et sociaux, trouver des moyens concrets afin de soulager leurs souffrances, surmonter les conséquences des agressions qu'elles ont subies, se sentir mieux avec elles-mêmes, avec les autres et en société et reprendre du pouvoir sur leur vie (Vandal, 1997 a)¹. Cette philosophie imprègne donc nos pratiques et nos interventions. Nous définissons l'agression à caractère sexuel comme un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir et de violence, principalement commis envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de la personne, et ce, en utilisant l'intimidation, la menace, le chantage, la manipulation et la violence verbale, physique, psychologique ou économique. L'agression à caractère sexuel peut prendre différentes formes : l'agression sexuelle, l'agression sexuelle collective, l'inceste, les attouchements, le harcèlement sexuel, le voyeurisme, l'exploitation sexuelle, l'exhibitionnisme et le frotteurisme en sont toutes des formes.

FONCTIONNEMENT DU CALACS

Par conviction politique et souci de cohérence, nous avons choisi d'adopter un mode de gestion et de fonctionnement en collective, compatible avec les valeurs du féminisme, valeurs qui sous-tendent notre analyse des agressions sexuelles. Ce mode de fonctionnement vise à éliminer les inégalités et les déséquilibres engendrés par les structures patriarcales et hiérarchiques de la société. Comme moteur de gestion et de fonctionnement, le fonctionnement en collective constitue un moyen privilégié pour inventer des façons de faire mieux adaptées à ce que nous sommes et à ce que nous voulons comme société. Il repose sur un choix que nous faisons en vue d'arriver à une plus grande démocratie, c'est-à-dire au respect des voix de toutes les femmes qui gravitent dans notre centre. Comme les jeunes filles et les femmes qui ont vécu une agression à caractère sexuel demeurent au cœur de nos préoccupations et de notre mission, nous encourageons l'implication des femmes ayant bénéficié des services du CALACS en tant qu'administratrices du centre. Par contre, le fait d'avoir vécu une forme

¹ Extrait tiré de la Base d'unité du Regroupement québécois des CALACS, mai 2001.

d'agression sexuelle n'est pas un prérequis pour devenir membre active et administratrice. Toutes femmes démontrant un intérêt marqué pour la problématique et qui adhèrent aux orientations et aux objectifs du centre peuvent s'impliquer et devenir membres et/ou administratrices du CALACS.

LES SERVICES OFFERTS

La mission des CALACS s'inscrit à 3 niveaux et chaque volet d'activités est aussi essentiel que les autres. Idéalement, nous aimerais que chacun de ces volets occupe un tiers de l'espace de travail. Pour ce faire, le CALACS est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Nous constatons, comme à chaque année, que le volet de l'aide directe qui regroupe différents services que nous offrons aux femmes et aux adolescentes victimes et à l'entourage occupe beaucoup de notre temps.

Pour nous, les agressions sexuelles ne cesseront que si un travail de prévention, d'éducation et de sensibilisation est effectué auprès de la population en général. En ce sens, il est donc primordial d'offrir de telles activités qui visent à éliminer les conditions sociales qui favorisent l'émergence et la perpétration des agressions à caractère sexuel commises envers les femmes et les adolescentes.

Comme moteur de changement politique et social, la lutte figure elle aussi au menu quotidien de notre centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant ainsi aux facteurs sociaux qui valident et perpétuent la violence sexuelle. Les CALACS, dont le CALACS Coup de Cœur, ont été créés par et pour les femmes et existent toujours grâce à leur volonté de faire changer les choses.

LES SERVICES OFFERTS EN LIEN AVEC LES TROIS VOLETS D'ACTIVITÉS SONT LES SUIVANTS

VOLET AIDE DIRECTE	VOLET SENSIBILISATION	VOLET REPRÉSENTATION ET LUTTE
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Écoute téléphonique et références ◆ Premières rencontres ◆ Suivis individuels pour adolescentes et pour femmes ◆ Rencontres d'information ◆ Groupe de cheminement pour femmes adultes ◆ Cafés-rencontres ◆ Accompagnement médico-légal et de défense de droit ◆ Soutien à l'entourage (famille et conjoint.e) ◆ Groupe « <i>Se réapproprier sa sexualité</i> » (non offert cette année) 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Ateliers de sensibilisation et de prévention ◆ Continuité du projet : « <i>Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière!</i> », sans financement supplémentaire ◆ Conférences et kiosques d'informations ◆ Formations aux intervenants ◆ Cours d'autodéfense 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Représentations de l'organisme à différentes instances locales, régionales et provinciales ◆ Organisation et/ou participation à différentes journées d'actions pour dénoncer la violence faite aux femmes ◆ Participation à toutes activités pertinentes de dénonciation et/ou de défense des droits des femmes

L'ensemble des services offerts sont gratuits et confidentiels.

VIE ASSOCIATIVE ET DÉMOCRATIQUE

L'instance décisionnelle du CALACS Coup de cœur est celle de la collective. Elle est composée de sept (7) administratrices, dont deux (2) représentantes de l'équipe de travail.

Le fonctionnement de la collective

Un fonctionnement sans hiérarchie.

La prise de décision par consensus.

Le processus est aussi important que le résultat.

L'importance des communications claires, honnêtes et réfléchies.

Gestion interne



GESTION INTERNE

La gestion interne de l'organisme demeure la responsabilité de l'ensemble de l'équipe et de la collective, mais tout comme pour les autres volets du centre, la majorité des tâches administratives sont déléguées principalement à une travailleuse.

La gestion de l'organisme comprend :

La gestion financière

- Le suivi des finances (comptes payables et recevables, classement des documents);
- Les contacts avec le comptable et l'auditeur externe;
- L'élaboration des prévisions budgétaires annuelles et l'ajustement de ces dernières en cours d'année;
- Les demandes de subventions (PSOC et autres);
- La recherche de financement divers.



La gestion des ressources humaines

- Contact avec le service de paie;
- Élaboration des contrats de travail;
- Application de la politique des conditions de travail en vigueur;
- Gestion de notre assurance collective;
- Préparation des rencontres d'équipe ainsi que celles de la collective;
- Gestion des retours au travail;
- Évaluations des travailleuses.



L'organisation du travail et la gestion du lieu de travail

- Organisation des lieux (entretien, aménagement, informatique) et lien avec les différents fournisseurs de services;
- Achats;
- Toutes autres tâches reliées à l'organisation.



VOICI UN RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS DOSSIERS TRAITÉS EN GESTION INTERNE CETTE ANNÉE:

Nous avons tenu deux rencontres de planification d'équipe cette année. Nous avons repris notre outil de planification pour préparer notre prochaine année et voir quelles seront les tâches de chacune. Nous sommes conscientes que l'outil utilisé demeure une prévision et nous permet de définir la faisabilité de l'ensemble des activités dans chacun des volets, mais qu'en réalité il est souvent difficile d'estimer avec précision le temps passé pour chacune des tâches et que la conjoncture sociale demeure déterminante pour orienter le déroulement de notre année. Nous savions déjà à ce moment-là que deux travailleuses permanentes quitteraient en congé de maternité au cours de l'année et que la majorité des tâches courantes reposeraient sur les épaules des deux travailleuses en poste, et que notre contractuelle travaillant principalement en prévention prendrait le leadership de ce volet en l'absence de la travailleuse permanente responsable.

Pour l'année 2018-2019, nous avons donc convenu de :

- ✓ S'investir dans l'ensemble des comités de travail régional en agression sexuelle et y jouer un rôle plus soutenu. Pour les autres lieux de concertation, une présence minimum sera maintenue (TCGFL, TROCL et RQ' CALACS).
- ✓ Offrir le programme Empreinte à une cohorte (secondaire 2) pour l'ensemble des milieux scolaires de niveau secondaire sur le territoire du nord de Lanaudière : c'est donc deux ateliers qui ont été offerts à tous les étudiants de 2e secondaire
- ✓ Ne pas offrir les ateliers sur l'hypersexualisation considérant le nombre important d'animations à faire dans le cadre du programme Empreinte.
- ✓ Investir le temps nécessaire pour l'accueil des nouvelles travailleuses pour s'assurer qu'elles reçoivent tout l'encadrement dont elles ont besoin pour mener à bien leur travail.
- ✓ Poursuivre notre travail de révision de la politique des conditions de travail.
- ✓ Louer un local supplémentaire pour être en mesure d'offrir un environnement de travail adéquat pour l'ensemble de nos travailleuses.

- ✓ S'assurer que les contractuelles qui travaillent aux différents projets soient bien accompagnées et qu'elles puissent bénéficier du support de l'équipe dans leurs tâches respectives.

GESTION FINANCIÈRE

En ce qui a trait à la **GESTION FINANCIÈRE** de l'organisme, nous avons déposé en janvier 2019, une demande de subvention dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires pour l'exercice financier 2019-2020. La convention que nous avons signée avec le CISSS a été prolongée d'une année supplémentaire et sera revue seulement en 2020. Il fut décidé en collective de demander pour cette année un montant de 510 726\$, ce qui correspond au montant demandé l'an dernier (indexé à 3,25%). Le calcul a été fait en respect de la démarche de la TROCL et du cadre de financement proposé.

L'an passé, suite au mouvement #moiaussi et à la vague de dénonciation, un Forum sur les agressions sexuelles eut lieu et une annonce d'une aide financière triennale (non récurrente) a été annoncée. Pour le CALACS Coup de Cœur, un montant de 183 999\$ supplémentaire a été reçu, montant qui équivaut à 61 333\$ par année pour trois ans. Ces crédits additionnels octroyés aux CALACS ont été offerts pour renforcer les services d'aide auprès des victimes d'agression sexuelle. Pour nous, cela a permis d'engager de nouvelles travailleuses et cela a pu grandement contribuer à nous aider à répondre aux demandes sans cesse grandissantes.

Nous avons reçu un montant de 69 000\$ du Secrétariat à la condition féminine pour trois ans afin d'offrir le programme *Empreinte* dans les milieux scolaires de notre territoire. Ce même montant fut offert à chacun des CALACS, indépendant du nombre d'étudiants et de milieux scolaires sur son territoire. Cette année, nous avons choisi d'utiliser un montant de 16 759\$ du montant de 69 000\$ étant donné que nous avons offert les deux premiers ateliers du programme Empreinte auprès des groupes de secondaire II. L'an prochain, nous rencontrerons deux cohortes d'étudiants (secondaire I et III).

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La gestion des ressources humaines a nécessité beaucoup de temps cette année. Le départ en congé de maternité de deux travailleuses permanentes et l'arrivée de quatre nouvelles contractuelles ont généré beaucoup de changements et un besoin d'encadrement et de formation pour chacune. L'équipe se retrouvait avec seulement deux travailleuses permanentes. Les nouvelles travailleuses contractuelles étaient certes remplies d'énergies, de motivation, de dynamisme, mais elles avaient besoin d'être guidées pour être en mesure de bien porter l'analyse et l'approche du CALACS à travers l'ensemble des volets et des activités. Une de celles que nous avons engagées a remis sa démission après quelques semaines de travail, mentionnant qu'elle ne possédait pas en elle la fibre nécessaire pour se plaire et bien se réaliser dans ce travail.

Il est difficile pour nous de quantifier le temps investi face à l'encadrement des nouvelles travailleuses, tant à la mission globale que pour les projets spécifiques, car outre les moments spécifiques de formation, nous devions nous montrer disponibles au quotidien pour répondre à leurs questions et guider leurs interventions. Nous estimons à environ 100 heures de temps passé à l'encadrement et à la formation.

RÉUNIONS D'ÉQUIPE ET RENCONTRES DE LA COLLECTIVE

Les rencontres d'équipe hebdomadaires demeurent pour les travailleuses un espace important pour discuter, échanger, prendre position et s'offrir du soutien mutuel dans leurs dossiers et suivis respectifs. Il y a donc eu 3 heures par semaine consacrées aux rencontres d'équipe tout au long de l'année, sauf exception.



Trente et une rencontres d'équipe ont été tenues pour un total de plus de 474 heures.

Douze rencontres de la collective ont été tenues cette année. La collective se réunit généralement une fois par mois et chacune des rencontres est d'une durée d'environ 3h30. Cette année, tous les postes d'administratrices ont été comblés par élection.

Depuis plusieurs années, nous avions convenu de permettre à chaque travailleuse d'être présente aux rencontres de la collective à tour de rôle. Conscientes de l'équité de cette mesure et de la satisfaction des travailleuses face à ce partage des responsabilités, nous avons conservé cette façon de faire cette année. Nous avons investi 130 heures pour les rencontres de la collective (préparation des rencontres, animation et rédaction des procès-verbaux).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 14 juin 2018. Vingt-deux personnes étaient présentes (membres et non-membres). La tenue de cette assemblée a nécessité 150 heures de préparation pour l'ensemble de l'équipe (rapport financier, rapport d'activités, priorités annuelles, prévisions budgétaires, achats, etc.).

FORMATIONS/CONFÉRENCES/COLLOQUES

FORMATION : SECOURISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Une travailleuse pour 2 journées de formation pour un total de 16 heures

FORMATION : FORMATION DE FORMATEURS : PRÉVENTION ET INTERVENTION EN EXPLOITATION SEXUELLE ET EN PROSTITUTION JUVÉNILE

Le CIUSSS de la Capitale-Nationale a été mandaté par le ministère de la Sécurité publique pour former des formateurs dans toutes les régions afin de mieux outiller les intervenants d'expérience de divers milieux investis dans la prévention de l'exploitation sexuelle et dans l'accompagnement des jeunes qui vivent cette réalité. Les personnes ayant participé à cette formation auront ensuite à donner la formation dans leur région.

Une travailleuse pour 3 journées de formation pour un total de 22 :30 heures

En résumé

Rencontres d'équipes (31 rencontres)	474h00
Réalisation des tâches en gestion interne	672h00
Rencontre de planification annuelle	60h00
Préparation, participation aux rencontres de la collective et rédaction des procès-verbaux	130h00
Organisation et participation à l'AGA	150h00
Compilation des statistiques	20h00
Supervision et formation des nouvelles travailleuses	100h00
Formation/conférence/colloque	38h30

Total des heures investies 1 644h30



Projet en exploitation sexuelle

Le CALACS a commencé, en mars 2018, un projet dans le cadre du *Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes* du Ministère de la Sécurité publique. L'objectif de la première année du projet était d'abord de dégager une analyse plus approfondie de l'état de situation, en documentant davantage comment s'articule et se manifeste l'exploitation sexuelle sur notre territoire en rencontrant des milieux (scolaires, communautaires, institutionnels) fréquentés par les adolescentes et les jeunes femmes de chacune des MRC du nord de Lanaudière, c'est-à-dire, les MRC Joliette, d'Autray, Matawinie ainsi que le nord de Montcalm.

Plus de 129 intervenants issus de 31 milieux différents ont été rencontrés entre le mois de mai 2018 et le mois de novembre 2018. Les milieux qui ont été rencontrés sont les suivants :

- **Milieux scolaires** : Collège Esther-Blondin, Joliette High School, Cégep régional de Lanaudière, École secondaire Havre-Jeunesse, École secondaire Barthélémy-Joliette, Pavillon Desjardins à St-Gabriel de Brandon, École secondaire des Montagnes, École secondaire Bermon, École secondaire Pierre de Lestage, Collège Champagneur.
- **Milieux institutionnels** : CRD Joliette, Sûreté du Québec (Joliette, Matawinie, d'Autray et Montcalm), Centres jeunesse de Lanaudière (Pavillons l'Arc-en-ciel, La Source et L'Avenue), Services sociaux Manawan.
- **Milieux communautaires ou autres** : Accueil jeunesse Lanaudière, Travail de rue Lavaltrie (TRUEL), Café de rue L'Orignal tatoué, Auberge du cœur Roland Gauvreau, Association des jeunes de la rue Joliette (AJRJ), CALACS Coup de Cœur, MDJ Place jeunesse Berthier, Carrefour jeunesse emploi (d'Autray-Joliette, Montcalm, et Matawinie), CAVAC de Lanaudière.

Une entrevue a été réalisée avec chacun des milieux dans le but de récolter des données qualitatives et quantitatives en lien avec la problématique de l'exploitation sexuelle. L'objectif de cette étude était de dégager une analyse approfondie de la problématique de l'exploitation sexuelle sur le territoire du nord de Lanaudière, du point de vue des milieux communautaires, institutionnels ou scolaires du territoire travaillant auprès d'adolescentes et de jeunes femmes.

Les résultats ont permis :

- 1) Documenter les manifestations et contextes de l'exploitation sexuelle selon le point de vue des intervenants;
- 2) Dégager les principaux facteurs de vulnérabilité des personnes à risque de vivre de l'exploitation sexuelle et celles à risque d'exploiter;
- 3) Documenter les activités préventives et d'intervention actuellement en place dans chacun des milieux rencontrés;
- 4) Identifier les stratégies préventives et d'intervention à mettre en place selon les recommandations des participants.

Nous avons engagé une professionnelle de recherche qui a compilé les données, analysé les résultats et produit notre rapport de recherche qui s'intitule « **Regards sur l'exploitation sexuelle des filles et des femmes au nord de Lanaudière** ». Elle a aussi rédigé un rapport sommaire qui pourra être distribué à un public plus large. La recherche qui a été réalisée fut de type exploratoire et qualitatif. La correction vient tout juste d'être finalisée. Nous serons donc en mesure d'en faire la promotion et la distribution dans les prochaines semaines. Il sera aussi rendu disponible sur notre site internet. Ce document servira de référent pour la poursuite des actions à entreprendre dans le cadre du projet pour les années futures, de même que pour les actions à prioriser dans le cadre du comité régional en exploitation.



MISE SUR PIED D'UN COMITÉ DE TRAVAIL POUR PRÉVENIR L'EXPLOITATION SEXUELLE DANS LANAUDIÈRE

La mise sur pied de ce comité de travail vient d'une recommandation du comité intersectorielle en matière d'agression sexuelle de Lanaudière. Nous nous sommes impliquées à l'organisation de chacune des rencontres en partenariat avec le CALACS La Chrysalide.

Résultats :

- Ce comité s'est rencontré à 4 reprises : le 15 mai 2018, le 20 septembre 2018, le 10 décembre 2018 et le 14 février 2019.
- La rencontre du 10 décembre a été une rencontre régionale de sensibilisation à la problématique. Nous avons interpellé le groupe « Les survivantes » de Laval pour venir faire une présentation aux partenaires. Lors de cette demi-journée de sensibilisation, deux policières ont présenté le programme et nous avons reçu le témoignage d'une femme ayant été victime d'exploitation sexuelle dans le passé. Cette rencontre a été très formative et a servi à recueillir les commentaires des intervenants sur la trajectoire de services à mettre en place pour les victimes d'exploitation sexuelle.
- Seize intervenants s'impliquent au comité exploitation sexuel. Ceux-ci proviennent de différents milieux et sont tous concernés par la problématique de l'exploitation sexuelle.
- Les rencontres du comité régional en exploitation sexuelle serviront d'assise tout au long de notre programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes, étant donné que ce comité agit aussi comme comité de suivi pour le projet.
- Nous avons assisté à une belle mobilisation régionale et à la création de zones de collaborations importantes entre les différents partenaires et ce partenariat a déjà permis une belle amélioration de la prise en charge de certaines adolescentes ou femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle.
- Une intervenante a suivi la formation des formateurs traitant de l'exploitation sexuelle des jeunes. Cette formation de trois jours a été organisée par le ministère de la Sécurité publique a aussi été suivie par d'autres intervenants dans la région (travail de rue, Carrefour jeunesse emploi, policières, intervenants des centres jeunesse). Quelques-uns de ces derniers se réuniront prochainement lors d'un comité ad hoc formation pour travailler à mettre en place une formation régionale que nous offrirons l'an prochain.

GROUPES DE PRÉVENTION

Une activité importante pour la première année de notre projet était d'animer des groupes de prévention auprès d'une clientèle ciblée comme davantage vulnérable à être victime d'exploitation sexuelle (jeunes filles des centres jeunesse).

La signature de l'entente de collaboration avec le centre jeunesse de Lanaudière a nécessité un délai plus long que prévu. Nous avons donc dû reporter l'offre de service de ces groupes de prévention pour l'été 2019.

Le contenu des six rencontres sera présenté sous peu aux gestionnaires responsables de l'entente. Par la suite, des dates seront réservées.

Les thèmes des rencontres seront les suivants :

1. Introduction au groupe de prévention / Mieux définir ce qu'est l'exploitation sexuelle et les agressions à caractère sexuel.
2. Mieux comprendre le phénomène de l'exploitation sexuelle, ses impacts, ses conséquences et être davantage outillé pour reconnaître les signes. Mettre en lumière les facteurs de vulnérabilités des personnes face à l'exploitation sexuelle.
3. Identifier les tactiques de recrutement via les réseaux sociaux et définir le lien avec l'exploitation sexuelle.
4. Définir la notion de consentement libre, éclairé et enthousiaste.
5. Déterminer qu'est-ce qu'une relation amoureuse saine et égalitaire.
6. Définir l'estime de soi et la confiance en soi et dégager des moyens pour la développer davantage en vue d'augmenter les facteurs de protection face à l'exploitation sexuelle.

Chaque groupe comprendra 6 rencontres de 3h00 pour un total de 18h00 d'intervention. Ce groupe est offert aux jeunes filles de 12 ans et plus, qui désirent y participer sur une base volontaire.

Nous aimerais que les rencontres des 3 groupes soient offertes d'ici la fin août 2019. Comme nous souhaitons offrir ce groupe à d'autres milieux ou à d'autres groupes de jeunes filles des centres jeunesse dès l'automne 2019, nous nous servirons des évaluations des jeunes filles pour modifier au besoin le contenu des rencontres et les outils offerts.

En résumé pour le projet Exploitation sexuelle

- Une travailleuse fut dégagée au projet d'avril à juin 2018 (par la suite, elle est partie en congé de maternité).
- Une professionnelle de recherche fut engagée pour le travail de recherche.
- Une travailleuse a investi 2h00 par semaine pour la coordination du projet.
- L'équipe du CALACS a investi environ 150 heures pour diverses tâches (formation, entrevues de recherche, consultation de recherche).
- Les heures investies au comité exploitation sexuelle seront comptabilisées dans le volet représentation.

Le ministère de la Sécurité publique du Québec a reconduit notre projet pour une deuxième année. Ce qui nous permettra d'engager deux nouvelles personnes pour offrir de la formation, de la sensibilisation et des groupes de prévention pour la prochaine année.

Projet « Ensemble vers l'égalité »

MISE EN CONTEXTE DU PROJET

En 2011, la région de Lanaudière comptait 19 225 personnes immigrantes, 9775 femmes et 9450 hommes, soit 2% de la population immigrante du Québec. Ayant reçu, de plus en plus, de personnes immigrantes et réfugiées au sein de la région de Lanaudière au cours des dernières années, et par le fait même au sein de nos services, nous croyons que les besoins liés à ce phénomène ne cesseront de se multiplier au cours des années à venir. Nous avons, en effet, pu constater cette hausse par le biais de nos services d'intervention et d'accompagnement judiciaire, et ce, plus particulièrement depuis les deux dernières années. De plus, en nous interpellant l'an dernier, le Pavillon de la francisation pour adultes de la Commission scolaire des Samares situé à Joliette nous a fait part de l'existence d'un besoin criant en matière d'éducation quant aux relations saines et égalitaires entre les femmes et les hommes nouvellement arrivés. Le personnel constatait que les écarts avec les valeurs d'ici créaient diverses situations problématiques. En effet, la notion de consentement diffère grandement d'une culture à l'autre de même que la façon de percevoir ce qu'est une agression à caractère sexuel.

Le projet que nous avons proposé au Secrétariat à la condition féminine lors d'un appel de projets sur le thème de l'égalité entre les femmes et les hommes met de l'avant des ateliers avec un contenu adapté aux diverses réalités des personnes de différentes cultures, entre autres, en parlant largement d'égalité, de valeurs prônées dans les relations femmes/hommes au Québec et de la définition du sexismme au sein de la société québécoise. La socialisation que certaines des personnes issues de cultures différentes ont reçue est parfois toute autre. Il est donc important de les comprendre dans leurs perceptions et par le fait même, de pouvoir partager les nôtres d'une façon plus adaptée afin que le message véhiculé puisse avoir davantage de sens pour eux. Aborder la façon dont nous avons été socialisés afin que l'on puisse réellement se remettre en question et éventuellement apporter des changements dans nos conceptions et nos actions font partis d'un cheminement à long terme. Dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, l'importance de traiter de l'égalité entre les femmes et les hommes dans des activités d'éducation interculturelle est stipulée. Les ateliers offerts dans les classes de francisation iront donc en ce sens. Enfin, nous offrons ces ateliers promouvant l'égalité femmes et hommes d'une façon plus adaptée que nous le faisons dans

Projet financé par le Secrétariat à la condition féminine



nos ateliers de prévention notamment, concernant le contenu des agressions sexuelles.

OBJECTIFS DU PROJET :

Deux des trois objectifs de la Stratégie gouvernementale d'égalité seront ciblés dans le cadre de notre projet, soit celui de « Réduire les inégalités persistantes et préoccupantes entre les hommes et les femmes » et celui « d'Agir en ayant la préoccupation de considérer l'ensemble des femmes tout en tenant compte de la dimension intersectionnelle, c'est-à-dire de l'entrecroisement de certains facteurs discriminatoires pour certaines d'entre elles ». Pour ce deuxième objectif, les femmes aînées ainsi que les femmes immigrantes seront les intersections les plus spécifiquement ciblées.

Pour le projet, nous avons choisi de mettre de l'avant l'orientation et les objectifs suivants :

- Pour une socialisation et une éducation égalitaire, sans stéréotypes sexuels et sans sexe », les deux objectifs suivants seront ciblés :
 - Combattre les stéréotypes sexuels et le sexe;
 - Favoriser l'intégration des personnes nouvellement arrivées au Québec par la promotion du principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces objectifs nous permettront, par le biais d'ateliers éducatifs et de formation sur l'égalité d'aller rencontrer tant les jeunes filles et les jeunes garçons au sein des écoles secondaires de Joliette dans les classes de francisation, les femmes et les hommes nouvellement arrivés qui fréquentent le CRÉDIL et le Pavillon de francisation de la Commission scolaire des Samaras ainsi que les personnes âgées de 65 ans et plus de l'organisme « Aînés sans frontière ». Le personnel appelé à intervenir auprès de ces clientèles sera également rencontré dans le but d'atteindre ces mêmes objectifs.

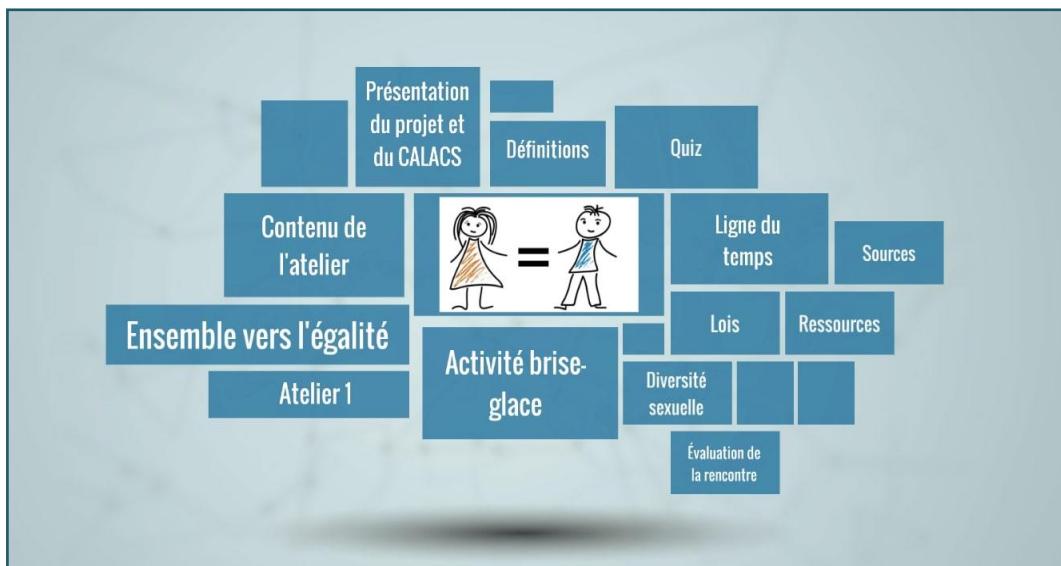
MISE EN PLACE DU PROJET

Suite à l'ouverture de poste qui a nécessité 2 processus de sélection, nous avons été en mesure d'engager une travailleuse prête à relever le défi de ce beau projet. Cette dernière est entrée en poste le 16 juillet 2018. Au moment de son arrivée au CALACS et par le fait même au projet, elle a investi de nombreuses heures à faire des recherches et des lectures pour être en mesure de créer le contenu d'atelier. Initialement, nous avions prévu offrir 4 rencontres d'une durée de 3 heures

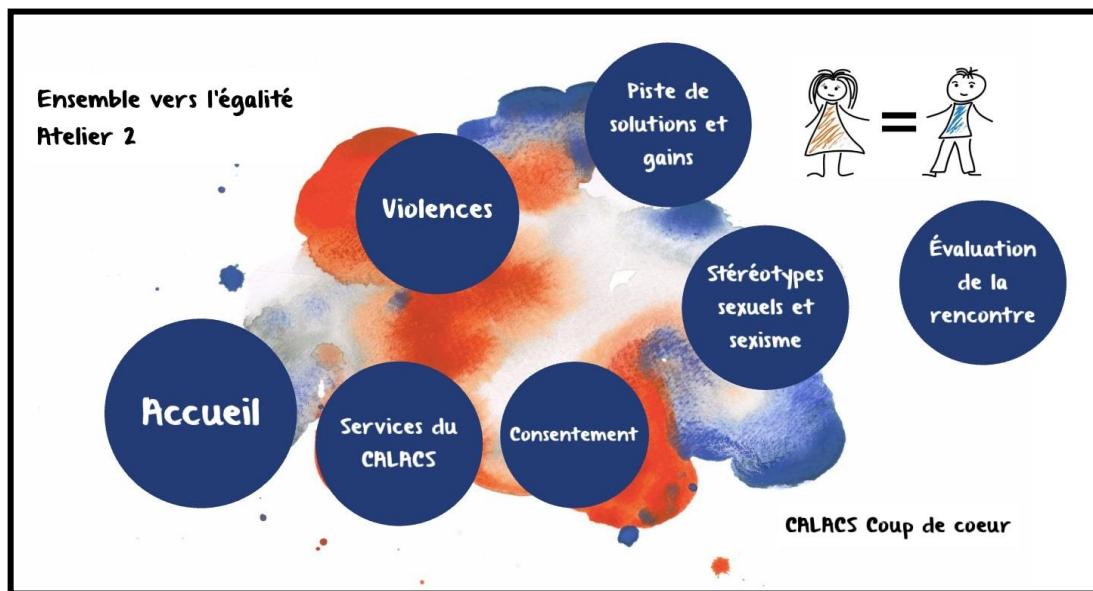
chacune (pour un total de 12h00 d'animation). Lors de la période de démarchage, les écoles et les organismes nous ont laissés savoir que la formule de 4 rencontres n'était pas réalisable dans le temps. En effet, les écoles doivent respecter un curriculum de savoirs obligatoires demandé par le Ministère de l'Éducation. Ainsi, il était possible de nous recevoir que 2 fois. C'est dans cette optique que nous avons bâti nos ateliers et avons sélectionné ce qui était prioritaire de transmettre comme connaissances. Le contenu à présenter se devait accessible à leur compréhension et simple.

La première rencontre du comité d'encadrement se fit en octobre donc, les 2 premiers mois auront servi à lire, rechercher et s'inspirer pour la création du contenu des ateliers. Ce fut après plusieurs modifications de versions du contenu que nous sommes arrivés à une version prenant en considération nos besoins ainsi que ceux nos partenaires.

Thématiques abordées lors de l'atelier #1 :



Thématiques abordées lors de l'atelier #2 :



ANIMATION DES ATELIERS « ENSEMBLE VERS L'ÉGALITÉ »

Milieu et type de groupe	Date	Type d'atelier	Nb de personnes rejoignes	Nombre d'heures d'animation
École secondaire Barthélemy-Joliette : groupes de francisation adolescents et groupe FTP	18 janvier 2019	Atelier 1	9 élèves 1 enseignant	3h30
	1 ^{er} février 2019	Atelier 2	10 élèves 1 enseignant	3h30
CRÉDIL Groupe de mère avec bébé (ne fréquentant pas les classes de francisation)	15 janvier 2019	Présentation des ateliers aux intervenants	5 intervenants	4h00
	6 février 2019	Atelier 1	-11 personnes -Une intervenante	4h00
	14 février 2019	Atelier 2	- 9 personnes -Une intervenante	4h00
École secondaire Barthélemy-Joliette : groupes de francisation adultes	18-19-20-21 février 2019	Atelier 1	-67 personnes -4 enseignants	14h00
	25-26-27-28 février 2019	Atelier 2	-58 personnes 4 enseignants	14h00
Groupe « Ainés sans frontières »	1 ^{er} mars 2019	Atelier 1	15 personnes	3h30
École secondaire Thérèse-Martin : groupe de francisation adolescents	11 mars 2019	Atelier 1	14 personnes Un enseignant	3h30
	19 mars 2019	Atelier 2	15 personnes Un enseignant	3h30
Total			118 personnes 11 intervenants	57h30 d'animation

Cette année, nous avons eu le grand plaisir de travailler avec de précieux collaborateurs notamment : l'École de francisation adulte, l'École Barthélemy-Joliette (francisation ado), l'École Thérèse-Martin (francisation ado), le CRÉDIL, le CISSS de Lanaudière et le Diocèse de Joliette. Parlons également de tous les intervenant.es, les enseignants et le personnel des différentes écoles qui ont su nous accueillir et nous guider dans leur école et/ou organisme, nous faisant sentir les bienvenues.

Les ateliers mettaient en lumière un contenu adapté aux diverses réalités vécues par les personnes nouvellement arrivées et aux enseignements et intervenants œuvrant auprès d'eux. Le contenu portait principalement sur les impacts de la socialisation dans notre développement, la définition du concept de l'égalité au Québec, les valeurs privilégiées au sein des relations femmes/hommes, la notion de consentement libre et éclairé dans toutes les sphères d'une relation, au-delà du consentement sexuel et sur les différentes formes de violence qui sont considérées comme étant inacceptables. Les ateliers ont été bien reçus par les milieux et nous voulons continuer à nous promener dans les écoles et les différents organismes pour présenter nos ateliers sur l'égalité.

CONCLUSION DE L'AN 1 DU PROJET ET CONSTATS :

Un projet de telle envergure n'aura pas été réalisé sans rencontrer quelques embûches et sans en retenir quelques leçons. Entre la création d'un plan de travail visant à faire une demande de financement et la réalité du terrain, il y aura eu un lot de changements à apporter au plan initial. Le contact avec les écoles en début d'année scolaire a été difficile. En effet, le début des classes pour les enseignants, intervenants et étudiants est un bien mauvais moment pour organiser et planifier un calendrier d'activités. Malgré tout, il a été possible de rejoindre quelques groupes afin de leur présenter le projet et, par la suite, pouvoir organiser le calendrier d'ateliers.

Pour ce qui est des animations, il y a eu quelques défis. Le premier défi rencontré fut au niveau de la barrière de la langue. Parfois, les classes ou groupes rencontrés bénéficiaient que d'un interprète pour une seule langue. Alors, la traduction ne se faisait pas pour l'entièreté du groupe. Le deuxième défi fut au niveau du temps des ateliers. Les ateliers avaient un contenu de 3 heures à présenter alors, en présence d'un interprète, cela double le temps. Donc, nous avons dû raccourcir les ateliers qui étaient faits en présence d'un interprète. Le troisième défi fut au niveau des réactions de nos ateliers. Nous avons observé que certaines notions amenaient une réaction plus vive chez certains participants. Par exemple au moment d'aborder les

notions de diversité sexuelle et les différents types de violence. En prévision de ces réactions, les intervenants des écoles avaient été sensibilisés aux impacts possibles chez les participants qui assistaient aux ateliers.

De manière générale, les participants ont apprécié les ateliers et ont même demandé plus de rencontres ou plus d'approfondissement concernant certains sujets. Plusieurs ont nommé avoir appris de nouvelles notions qui leur seront utiles dans leur vie. D'ailleurs, plusieurs ont mentionné avoir une meilleure compréhension des valeurs de la société québécoise en ce qui a trait aux valeurs du respect et de l'égalité dans le cadre des relations femmes/hommes. Il a été remarqué que plusieurs participants présentaient une bonne ouverture d'esprit aux informations véhiculées.

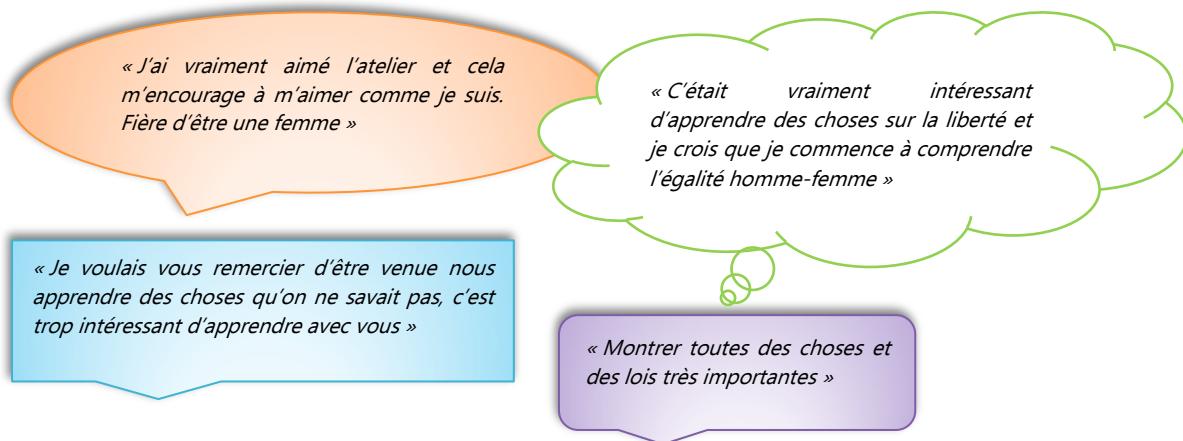
SUITES AU PROJET (AN 2)

Devant les demandes de certains milieux et ayant fait le constat que nous n'avons pas pu donner autant d'ateliers dans les divers milieux, nous aimerais poursuivre les ateliers dans l'an 2 du projet. Les ateliers pourront être offerts de nouveau aux milieux qui ont déjà mentionné leur intérêt à nous revoir ainsi qu'à d'autres milieux qui seront intéressés à nous recevoir.

La principale activité au projet pour cette deuxième année sera la création d'un guide, spécialement pour les personnes nouvellement arrivées au Québec. Nous croyons qu'il serait fort pertinent de créer aussi un outil pour les intervenants. Le comité d'encadrement restera en place tout au long de cette deuxième année et servira d'éclairage pour la poursuite des activités.

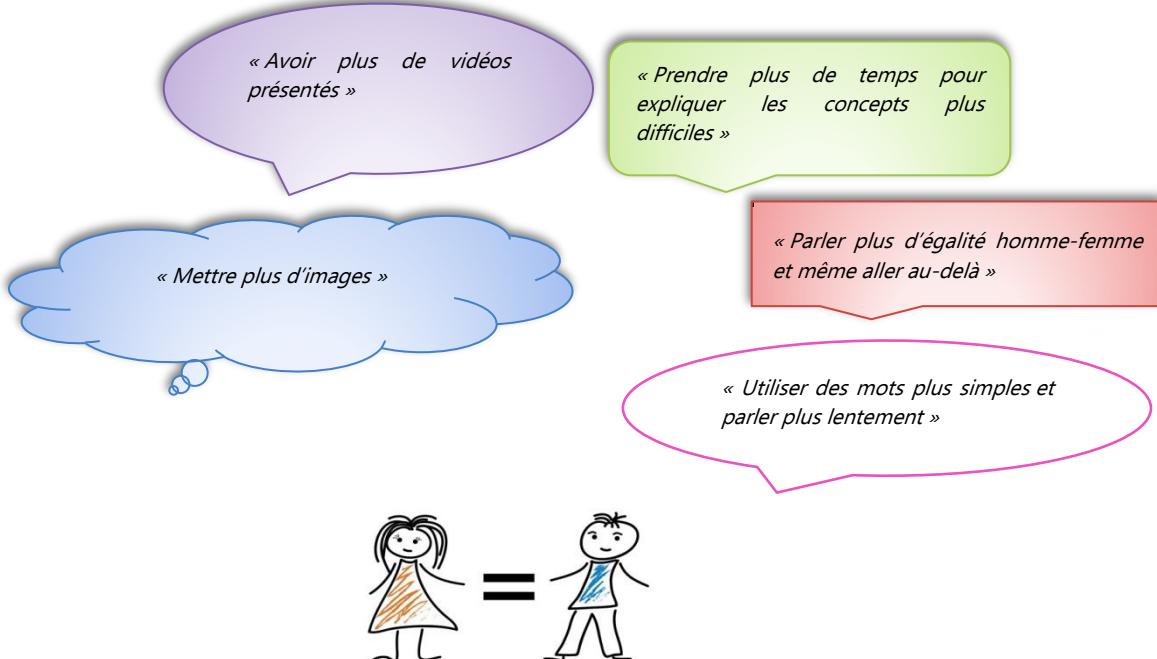
Quelques petits commentaires récoltés lors des évaluations des participants :

Commentaires généraux



Commentaires

constructifs



Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel

Tel que mentionné précédemment, au cours de l'année, nous avons rempli une demande de soutien financier dans le cadre d'un appel de projets avec le Secrétariat à la condition féminine pour être en mesure d'offrir le programme *Empreinte* à plus grande échelle.

Malheureusement, nous avons été rapidement informés qu'aucun CALACS ne recevrait d'argent avec cet appel de projets considérant qu'il y avait d'autres négociations en cours avec le Regroupement québécois des CALACS. En effet, si le Secrétariat avait voulu financer les CALACS demandant des fonds pour *Empreinte*, il aurait été dans l'impossibilité de soutenir d'autres demandes. De plus, considérant la conjoncture du moment, en lien avec la vague de dénonciations et le mouvement *#moiaussi*, le Gouvernement était à se questionner sur des stratégies de prévention des agressions à caractère sexuel. En ce sens, le 14 décembre dernier a eu lieu le *Forum sur les agressions et le harcèlement sexuel*, journée portant sur trois grands thèmes principaux :

- 1- Prévention des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel en milieu de travail.
- 2- Accueil des dévoilements et des dénonciations et accompagnement des victimes.
- 3- Processus judiciaire et trajectoires pour les victimes.

C'est lors de cette journée que le Gouvernement a annoncé l'investissement de 25 millions de dollars pour, entre autres, la prévention et l'aide aux victimes d'agressions sexuelles.

De ce 25 millions, le Secrétariat à la condition féminine a pu annoncer l'investissement de 2 millions de dollars spécifiquement dédiés aux CALACS du Québec pour le déploiement du programme *Empreinte*. Cet investissement couvre le déploiement de 2018 à 2021 et représente un montant triennal de 69 230,17\$ pour chaque CALACS.

Bien que ce n'était pas notre idéal, ni celui du RQ que de séparer l'argent de façon égale entre les CALACS sans prendre en considération les réalités et les besoins de chaque groupe, faute de temps, cette façon de faire fut la plus simple et la plus efficace pour que tous les CALACS membres reçoivent ce financement.

Pour bien utiliser les fonds reçus, la collective du RQ s'est entendue sur des balises pour justifier les dépenses, pour que tous les CALACS présentent leur plan de réalisation et leurs résultats de la même façon.

Ainsi, avec ce financement, nous devrons bâtir un plan de réalisation à fournir au Secrétariat au plus tard le 31 mai 2018. Nous devrons alors expliquer ce que nous comptons faire de l'investissement, quels sont nos objectifs, nos cibles ainsi que notre échéancier. Nous devrons également fournir un rapport de fin d'année.

Bien que ce financement soit plus que bienvenu et qu'il aidera certainement à offrir *Empreinte* à plus d'écoles, il est dommage qu'il soit non-récurrent. En effet, pour le moment, nous pouvons nous engager avec plusieurs écoles pour offrir les ateliers aux élèves et les formations au personnel scolaire pour les 3 prochaines années, mais il est impossible pour nous de nous engager à long terme. Ainsi, des besoins et des attentes seront créés dans les écoles et au niveau de la commission scolaire, mais il est très possible qu'à la troisième année nous soyons dans l'obligation de réduire considérablement notre offre de service.

Heureusement, il est clair que le RQ continuera ses représentations et tentera de trouver du financement récurrent pour couvrir l'implantation et le maintien d'*Empreinte* dans toutes les écoles, mais il est impossible de connaître, pour le moment, quelles seront les conclusions de ces démarches.



VOLET AIDE DIRECTE

Tout d'abord, il est important de mentionner que le volet de l'aide directe constitue une partie importante du travail effectué au CALACS. Voici en détail en quoi consistent ses services.

DEMANDES D'AIDE TÉLÉPHONIQUES :



La porte d'entrée des femmes au CALACS est celle des demandes d'aide que l'on reçoit dans un premier temps par téléphone. Nous demandons de façon générale, sauf pour des situations d'exceptions, que les femmes téléphonent elles-mêmes pour recevoir de l'aide puisque de cette façon nous pouvons nous assurer du caractère volontaire de leur démarche. Nous remplissons alors une fiche de demande d'aide qui fera foi de son inscription aux services du CALACS. Elle sera par la suite invitée à une première rencontre, où nous poursuivrons la collecte d'informations.

INTERVENTIONS INDIVIDUELLES :



PREMIÈRES RENCONTRES



En ce qui a trait aux premières rencontres, nous avons une fois de plus maintenu ce service cette année, puisque nous constatons qu'il nous permet de mieux répondre aux besoins des femmes suite à la demande d'aide téléphonique. En effet, cela nous permet d'aller plus loin dans notre évaluation de leur situation et ainsi de mieux les diriger, par la suite, vers le type de service approprié et/ou de les référer au besoin. Ces rencontres nous permettent également de fournir divers moyens aux femmes pour pallier à l'attente avant le début du suivi et de les préparer à l'amorce de leur cheminement. Lorsque nous le jugeons nécessaire, il peut arriver exceptionnellement que nous offrons plus d'une rencontre pour nous assurer de bien compléter notre évaluation.



SUIVIS INDIVIDUELS



Les suivis individuels, quant à eux, occupent toujours une place prépondérante au sein du CALACS. Ces suivis sont d'une durée approximative de 15 rencontres à raison d'environ une heure par semaine, où la femme se fixe un ou des objectifs personnels liés aux conséquences des agressions à caractère sexuel qu'elle a subies.

Notons qu'une partie considérable du temps d'intervention est consacrée à cette tâche, et ce, pour chacune des intervenantes. Au fil des années, les suivis individuels sont devenus le service d'aide le plus populaire comparativement au groupe de cheminement, c'est pourquoi autant de temps y est désormais consacré.

Nous avons continué cette année à rencontrer les adolescentes dans leur milieu scolaire lorsqu'un déplacement de leur part s'avérait impossible. L'offre de ce service constitue une mesure visant à demeurer plus accessible pour ces dernières. Nous avons en effet mesuré au fil des années qu'il demeure difficile pour plusieurs d'entre elles de se déplacer soit, entre autres, lorsque les parents ne sont pas informés de leur démarche ou soit lorsqu'elles habitent plus loin du centre où les heures d'ouverture du CALACS cadrent difficilement avec leur horaire d'école. Il en est de même pour les femmes qui ne peuvent se déplacer au centre. Lorsqu'aucune autre alternative de transport ne pouvait être mise en place ou qu'une situation particulière les empêchait de se rendre à nos locaux, nous nous sommes exceptionnellement déplacées pour les rencontrer.



SOUTIEN À L'ENTOURAGE



Les rencontres de soutien à l'entourage constituent quant à elles un service ponctuel, cette fois-ci offert à l'entourage des victimes. Ces rencontres visent essentiellement à outiller les proches des victimes; à développer des attitudes aidantes envers ces dernières ainsi qu'à leur offrir un lieu pour ventiler en lien avec la surcharge émotive que cela peut leur faire vivre. Ces rencontres peuvent être offertes aux conjoints des victimes, aux parents d'adolescentes ainsi qu'à toutes autres personnes significatives dans l'entourage de la victime. Elles s'échelonnent jusqu'à un maximum de 5 rencontres, selon les besoins.



PRIORISATION DES DEMANDES D'AIDE



Nous avons cette année poursuivi avec notre système de priorisation des demandes d'aide pour tous les suivis individuels, soit pour les adolescentes et les femmes. Cette priorisation se fait par le biais de code 1, 2 et 3 afin de situer la femme quant au degré d'urgence de sa demande. Un code 1 signifie que la femme a vécu une agression récente ou qu'elle a récemment dévoilé l'agression sexuelle ; qu'elle vit un niveau de détresse psychologique élevé ; qu'elle a des idées

suicidaires en lien avec les agressions sexuelles et/ou que ses besoins de bases ne sont pas répondus et qu'elle est toujours en contact avec l'agresseur et/ou qu'elle vit toujours des agressions sexuelles. Un de ces critères ou un amalgame de ceux-ci fera en sorte que sa demande sera priorisée en code 1. Un code 2 est lorsque la femme n'a pas de réseau social ou que celui-ci est inadéquat et qu'elle n'a jamais fait de démarche antérieure quant aux agressions sexuelles. Finalement le code 3 est lorsque la femme fait une deuxième demande ou plus et qu'elle a un réseau social adéquat. En ce qui a trait aux adolescentes, elles ne peuvent pas se trouver en priorité 3 puisque nous avons réalisé au fil des années que lorsque le temps d'attente est trop long, elles changent d'avis quant à la continuité de leur démarche. Ces critères nous servent de guide général, mais nous nous fions également, au-delà de ceux-ci, à notre jugement clinique.

à tous les milieux qui nous ont généreusement permis d'utiliser des locaux cette année pour rencontrer des femmes ou des adolescentes qui ne pouvaient se déplacer au centre :

- Académie Antoine-Manseau
- École secondaire de la Rive à Lavaltrie
- École secondaire de Bermon à Saint-Gabriel-de-Brandon
- École secondaire Barthélemy-Joliette
- École secondaire Pierre-de-Lestage à Berthier
- École secondaire de l'Érablière
- École secondaire Havre jeunesse à Sainte-Julienne
- École secondaire des Chutes à Rawdon
- Polyvalente Thérèse-Martin
- Collège Esther-Blondin
- CLSC de Saint-Gabriel-de-Brandon
- CLSC de St-Jean-Matha

En résumé pour l'intervention individuelle

Premières rencontres (111 femmes rencontrées ; 117 rencontres)	200h30
Suivis individuels femmes (73 femmes rencontrées ; 497 rencontres)	741h30
Suivis individuels ados (12 adolescentes ; 67 rencontres)	113h00

* Les heures comprennent également la préparation des rencontres, les retours et le transport. Le temps alloué aux demandes d'aide téléphonique n'a pas été comptabilisé, mais il représente un nombre d'heures significatif réparti tout au long de l'année.

Total des heures investies : 1055h00

INTERVENTION DE GROUPE:



GROUPE DE CHEMINEMENT



Le groupe de cheminement constitue un groupe fermé accueillant un nombre maximum de huit femmes. Un groupe complet s'échelonne sur environ vingt rencontres de trois heures. Différentes thématiques liées aux conséquences des agressions sexuelles sont abordées chaque semaine, telles les émotions; les mythes et les préjugés en lien avec les agressions à caractère sexuel; les mécanismes de défense; les messages intérieurisés; l'enfant en soi; l'intimité; la sexualité; l'affirmation et l'estime de soi. En plus des rencontres de groupe, nous offrons une rencontre individuelle en cours de route à chacune afin qu'elle puisse évaluer où elle en est par rapport à son objectif de départ et pour aborder, au besoin, certains aspects qui ne peuvent être approfondis autant au sein du groupe.

Par le biais du groupe, nous visons à créer un lieu sécuritaire qui favorise un climat de confiance et de solidarité tout en permettant aux femmes de briser leur isolement et de normaliser leur vécu avec d'autres femmes. Cela leur permet de constater que l'agression sexuelle est un problème social et non un problème individuel. Les CALACS ont toujours privilégié ce mode d'intervention au sein de leurs services puisqu'il permet de collectiviser les réalités que vivent les femmes et

en ce sens, il s'inscrit parfaitement au sein de l'analyse féministe de la problématique des agressions à caractère sexuel. Ce service permet également aux femmes d'identifier les conséquences reliées aux agressions sexuelles qu'elles ont subies et d'identifier des moyens adéquats qui vont leur permettre de reprendre du pouvoir sur leur vie. Tout comme le suivi individuel, le groupe leur permet de se fixer un objectif personnel qu'elles désirent atteindre, en plus des objectifs communs du groupe.



Chaque semaine, les femmes inscrivent sur une fleur ou un fruit une fierté ou encore une prise de conscience qu'elles ont faite pendant la rencontre et installent cette fleur dans les branches de l'arbre commun où se trouvent également leurs objectifs. À la fin des rencontres, elles pourront alors faire une belle récolte !

Groupes de cheminement 2018-2019

Dates	Animatrices	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Avril à juin 2018	Annick	5	5	10	20h00	30h00
5 femmes rencontrées pour un bilan pour un total de 7h00						
Date	Animatrice	Nombre de femmes au début	Nombre de femmes à la fin	Nombre de rencontres	Heures de préparation et retour	Heures d'animation
Avril à novembre 2018	Nathalie	6	5	16	22h30	56h00
6 femmes rencontrées pour un bilan pour un total 10h00						
Total des heures investies pour les groupes de cheminement: 145h30						

***CAFÉS-RENCONTRES***

Huit rencontres ont eu lieu entre les mois d'avril et le mois de mars, à raison d'une rencontre par mois. Les thèmes ont été choisis suite à un sondage que nous avons fait auprès des femmes qui sont venues lors du premier café-rencontre en novembre.

Les thèmes des rencontres ont été les suivants :

- La résilience
- Cultiver sa joie de vivre
- Bilan et pique-nique estival
- Accueil/attentes/Thèmes souhaités
- L'égalité entre les femmes et les hommes
- Anxiété et stress; comment les apaiser?
- Comment faire confiance en l'amour
- La synergologie

Nous avions en moyenne, 7 participantes à chacune des rencontres. Certaines femmes sont venues à chaque atelier dans l'objectif de rencontrer d'autres femmes et de maintenir un lien avec le CALACS. D'autres venaient quand le thème les interpellait.

Nous ferons l'évaluation du fonctionnement et des thèmes abordés lors de la dernière rencontre qui se tiendra en juin prochain.

**ACCOMPAGNEMENT ET DÉFENSE DE DROITS****ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE ET IVAC**

Dans le cadre de ces rencontres, nous offrons principalement de l'information, de l'accompagnement et du soutien en lien avec les démarches judiciaires au criminel ainsi qu'en lien avec la Loi sur l'indemnisation aux victimes d'actes criminels.

Il est important de souligner la spécificité de nos démarches d'accompagnement qui se fait dans une perspective de défense de droits, c'est-à-dire où nous questionnons le fonctionnement des diverses instances et où nous nous assurons

que les droits des femmes y sont respectés. Pour faciliter l'avancement des démarches, les actions que l'on pose peuvent se traduire, entre autres, par des contacts téléphoniques avec divers acteurs tels des enquêteurs ; des agents de l'IVAC, lorsqu'il y a un refus de la demande ; des professionnels de la santé ainsi que par la rédaction de lettres d'appui diverses et par du soutien téléphonique avec les femmes. Il y a également de belles collaborations avec le CAVAC lorsque nous avons des dossiers conjoints, particulièrement en ce qui a trait au processus judiciaire.

Accompagnements		
Démarches liées à l'IVAC		
<p><i>(Ces démarches servent, principalement, à des rencontres pour la rédaction du formulaire de l'IVAC ; à des démarches liées à des demandes de révision de dossiers ainsi qu'à du soutien téléphonique.)</i></p>		
Nombre de femmes et adolescentes rencontrées	Nombre de rencontres	Nombre d'heures investies
14 (11femmes; 3 adolescentes)	18 rencontres	28h00
Démarches d'accompagnement judiciaire		
<p><i>(Ces démarches consistent à de l'accompagnement; lors d'un procès ; dépositions de plaintes à la police, dépositions par vidéo et accompagnement pour la sentence, contact avec l'enquêteur au dossier, rencontre avec le procureur au dossier ainsi que des rencontres préparatoires et du soutien téléphonique.)</i></p>		
Nombre de femmes et adolescentes rencontrées	Nombre de rencontres	Nombre d'heures investies
12 (7 femmes ; 5 adolescentes)	23 rencontres	44h30
Démarches d'accompagnement défense de droits/divers		
Nombre de femmes et adolescentes rencontrées	Nombre de rencontres	Nombre d'heures investies
10 (5 femmes; 2 adolescentes)	18 rencontres	25h30
Total d'heures investies en accompagnement : 98h00		

RÉFÉRENCE SUITE AU PASSAGE DES VICTIMES EN CENTRE DÉSIGNÉ ADULTE

Nous avons reçu cette année 26 références par télécopieur, pour le nord de Lanaudière.

Concrètement, le rôle du CALACS dans la nouvelle trajectoire de services est de rappeler les victimes 24 à 48 heures après leur passage en Centre désigné pour :

- Offrir un soutien émotionnel et vérifier leur réseau de soutien, normaliser leurs réactions, faire un portrait de leur situation actuelle et vérifier l'ensemble de leurs besoins.
- Faire un rappel des différentes étapes qui suivront le passage de la victime en Centre désigné, de même que des personnes responsables de son suivi (médecin, policier), et vérifier son besoin par rapport à cela.
- Leur rappeler que l'intervenante du CALACS demeurera la personne-ressource tout au long du processus et qu'elles peuvent toujours nous rappeler pour toutes questions, inquiétudes ou autres.
- Leur offrir, par la suite, un suivi au CALACS ou les référer vers une autre ressource au besoin. Selon notre entente avec le CAVAC, notre rôle est de les référer aux intervenantes travaillant en référence policière chaque fois qu'il y a une plainte déposée.

En résumé pour le volet aide directe

Intervention individuelle (rencontres individuelles d'adolescentes et de femmes, premières rencontres, soutien à l'entourage)	1055h00
Intervention de groupes (groupes de cheminement et cafés-rencontres)	179h30
Accompagnements et défense de droits et divers	98h00

Total des heures investies : 1 332h30

Cette année encore, beaucoup de temps a été consacré aux services du volet aide directe. De plus, un nombre considérable d'heures a été consacré à l'intervention téléphonique. Comme toujours, nous y retrouvons les références, l'information sur nos services, les demandes d'aide et l'écoute téléphonique. Au-delà des nouvelles demandes d'aide officielles, un nombre important de tous autres types de demandes s'est ajouté à travers les interventions téléphoniques. Il est donc essentiel de tenir compte de ses heures qui s'ajoutent aux autres services afin d'avoir un portrait plus juste du réel travail effectué.

TÉMOIGNAGES

*** TEXTES INTÉGRAUX ***



Le CALACS m'a beaucoup aidé à reprendre possession de mon corps, de m'aimer moi-même et de m'accepter suite à mon agression. Avec l'aide de mon intervenante Alice, j'ai réussi à reprendre le cours normal de ma vie en pratiquant la technique d'ancrage en apprenant à gérer mon anxiété et surtout en me concentrant sur autre chose. J'ai réussi à faire confiance à mon intervenante qui m'a beaucoup apporté tout au long de mon suivi. Merci au CALACS de m'avoir tant aidé.

Emy, 15 ans, positive.



Mon expérience au CALACS peut se résumer en quelques mots: Élise avant le CALACS et Élise après le CALACS. Je suis une femme transformée. Et le changement se poursuit à tous les jours.

Pour venir écrire ce mot, j'ai dû me soustraire à une conversation, même si elle était agréable, je ressentais un besoin. J'ai dû me rendre disponible afin d'écouter ce que je ressentais. Je me suis donc éloignée. Bingo! Je dois agir, prendre soin de ce que ce besoin exprime, en l'occurrence faire quelque chose pour moi. Quelle révélation pour moi. Je ne savais même pas ce que les malaises intérieurs signifiaient. En fait, je ne savais même pas que les malaises venaient de moi. J'ai toujours cru que j'étais victime de mon entourage, des événements autour de moi. Je sais maintenant que je peux avoir le contrôle de ma vie.

Les sessions de groupe au CALACS m'ont permis de découvrir, avec les témoignages des autres participantes, avec les lectures et exercices toute l'ampleur de ma souffrance, des blocages qui m'empêchaient de ressentir la vie en moi. Une immense culpabilité m'habitait. J'ai bu pour ne pas la ressentir, je me suis mise en colère pour cacher la peine immense de ne pas avoir été crue. Maintenant, je me libère de tout ça, très tranquillement, mais avec plus d'outils et de paix.



Les gens de mon entourage me disent que j'ai changé, que je suis plus calme, plus sereine. Je me sens mieux. J'ai grandi en faisant la paix avec ce passé lointain. J'ai encore des émotions douloureuses qui remontent, mais je prends le temps de les écouter au lieu de fuir. Et elles passent.

Mon passage au CALACS a été une renaissance. Comme c'est écrit dans la documentation, je choisi les situations au lieu des subir. Ça ne veut pas dire de tout couper, mais bien d'écouter mes besoins. J'ai parfois à m'excuser lorsque j'ai accusé à tort quelqu'un. Mais je le fais, car j'ai choisi de me respecter et de respecter les autres également. Je ne suis plus une victime. Je libère mon énergie car je ne lutte plus. C'est moi qui me donne cette sécurité à travers des relations saines. Wow!

Je dis Merci au gens qui travaillent au CALACS et pour le CALACS. Les intervenantes sont extraordinaires. Elles nous ont accompagnées tout au loin du processus avec beaucoup d'écoute, d'empathie, de mots justes qui libèrent la souffrance. Je leur dis Merci. Vous m'avez aidé comme jamais auparavant.

Je souhaite que d'autres femmes vivent cette expérience. C'est si libérateur.

Espérant que ce mot encouragera d'autres à faire le saut, car ça prend du courage. Mais, on est si bien accompagnée et le résultat est au-delà de ce qu'on peut imaginer avant l'expérience.

Élise.

Le cri du cœur d'une petite fille dans le corps d'une femme

Lorsque j'ai décidé de dénoncer mon père qui m'a fait subir des agressions sexuelles, je suis allée chercher du soutien au CALACS et j'ai immédiatement eu l'appui nécessaire pour m'aider dans ma démarche. L'intervenante m'a informée la longue procédure judiciaire et de la dure réalité du système judiciaire, qui est cruelle pour la petite fille en moi qui est dans un corps de femme aujourd'hui, de savoir qui a de l'injustice pour les victimes mineures; de demander la date, l'heure de l'évènement et des preuves, voir qu'un enfant peut retenir la date et l'heure, tout ce qui se rappelle c'est l'acte meurtrier de son agresseur à répétition et des années qui n'oubliera jamais de sa vie, qui a eu un impact tout ma vie, par des gestes qui me rappelle, l'odeur qui me donne encore des nausées, de se réveiller en pleurant par des cauchemars involontaires, toujours peur de le rencontrer, et l'impact l'estime de soi, pas savoir de se défendre, de la honte, se sentir sale, mauvaise personne et pourquoi de vivre. De la rage d'avoir toujours mal et inconsciemment en détresse psychologique malgré tant d'année et de pleurer encore... J'en garde de l'amertume envers le processus de la justice pour les enfants mineurs innocents et des longues attendre des nouvelles du procureur qui nous font vivre du stress.

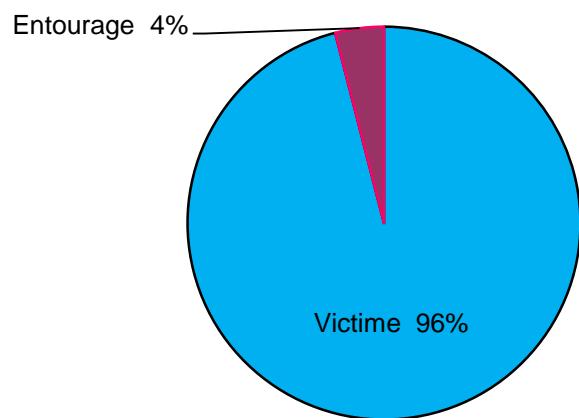
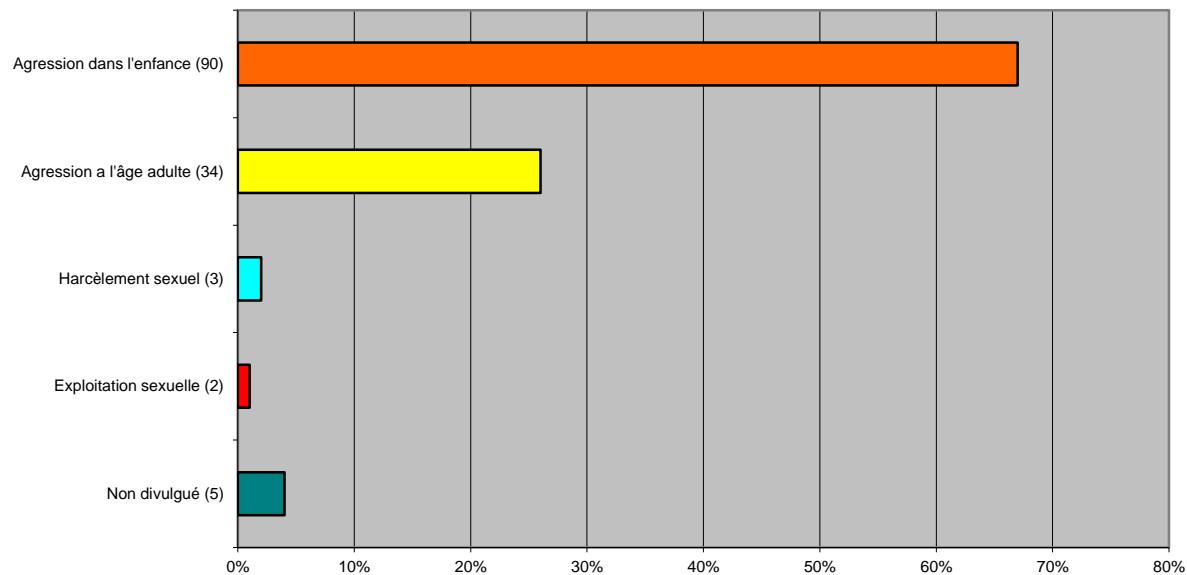
Avec mon intervenante, je pouvais parler librement de l'inceste que j'ai subi durant mon enfance. Je me suis sentie crue, écoutée, soutenue et respectée dans mon cheminement. Et qui m'a permis de voir qu'on n'est pas seule à vivre de la détresse. J'ai trouvé ça dur par moments, tout y repasser et ça fait mal, mais de mettre des mots et en comprendre le sens, les effets, les conséquences, les impacts, c'est quelque chose à affronter, à comprendre, à gérer, à vivre. Et je vais affronter toute ma vie, parce que l'inceste c'est imprimé dans notre mémoire que l'agresseur a laissé sa trace dans mon âme.

Mais avec ma douce intervenante, grâce ses outils, ses conseils, son écoute ainsi qu'à l'énorme respect reçu de sa part pendant mon cheminement avec elles (mon intervenante et aussi ma psychothérapeute que je rencontre) que j'ai pu me confier en tout confiance, et j'ai maintenant un peu plus confiance en moi, à mon pouvoir de m'affirmer et au bonheur de prendre soin de moi. Parfois je fais des rechutes mais je pense à mon intervenante et ma psychothérapeute pour me remonter la pente.

Je sais que le temps s'achève bientôt que je dois voler de mes propres ailes que mon intervenante et ma psychothérapeute ne seront pu là. Je ne mentirai pas que cela me terrifie un peu d'être à nouveau seule avec le démon d'agression qui est en moi qui me fait toujours peur et mal encore. Mais la femme qui je suis, elle est prête à aider consoler la petite fille Nathalie, je sais que c'est une longue procédure encore, on ne guérira jamais de l'inceste, c'est une cicatrice dans l'âme qu'on apprendre à survivre et peut-être un jour de vraiment de vivre et d'être en paix.

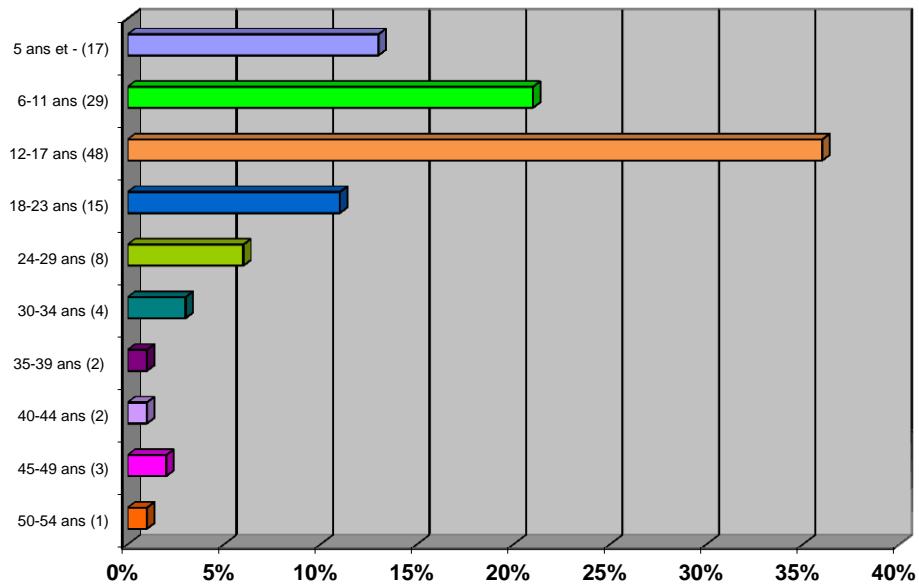
UN GROS MERCI DE TOUT CŒUR

Nathalie

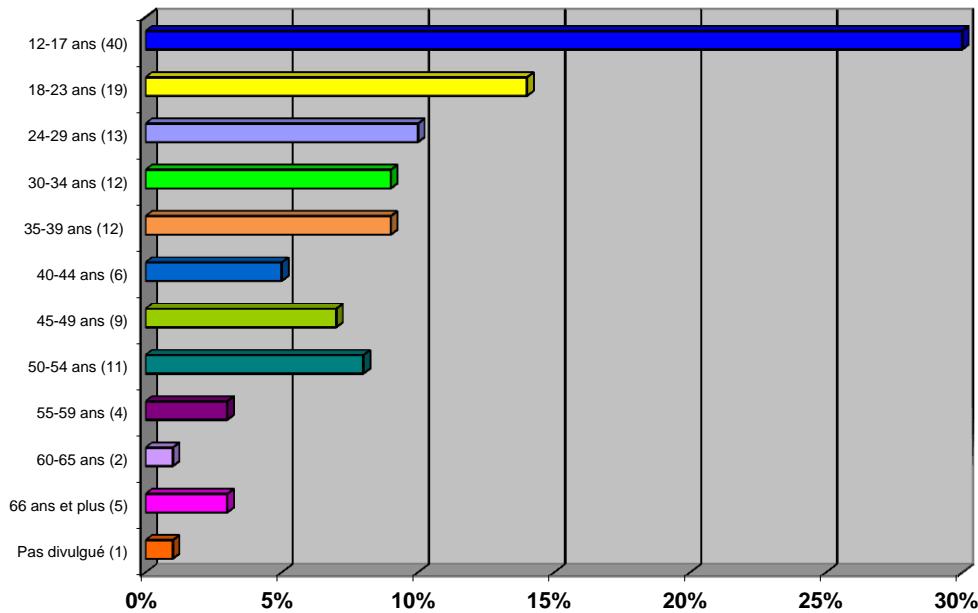
STATISTIQUES DES DEMANDES D'AIDE**2018-2019****SUR LES 139 NOUVELLES DEMANDES D'AIDE****1. LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE****2. FORMES D'AGGRESSION SEXUELLE**

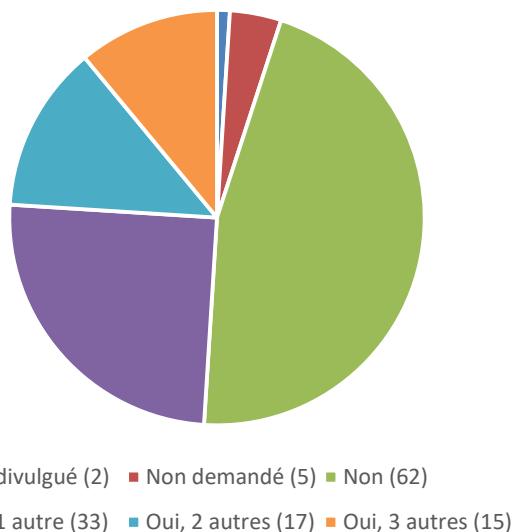
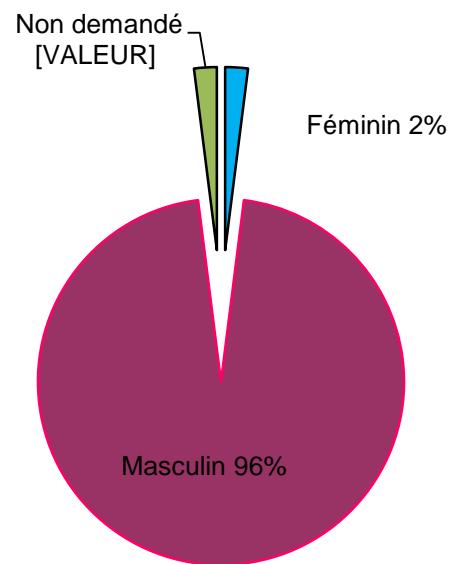
3. DESCRIPTION DES PERSONNES QUI FONT UNE DEMANDE D'AIDE

3.1 ÂGE LORS DE L'AGGRESSION

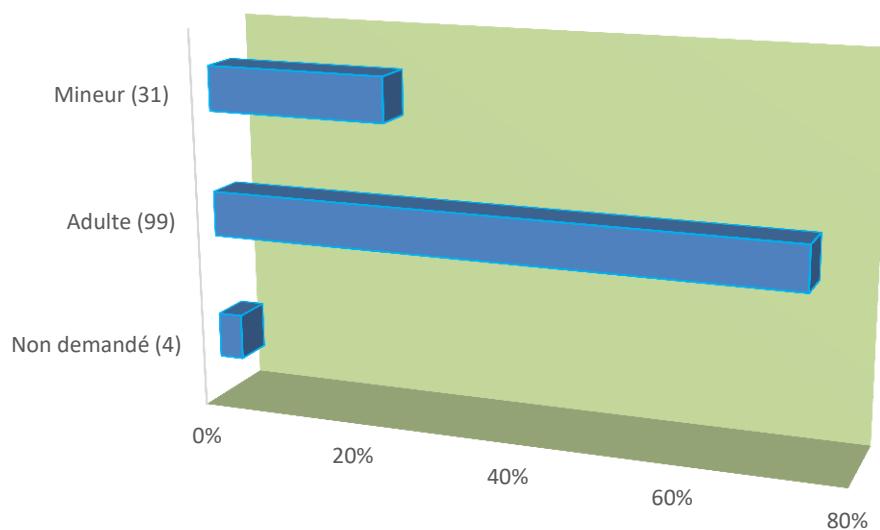


3.2 - ÂGE LORS DE LA DEMANDE D'AIDE

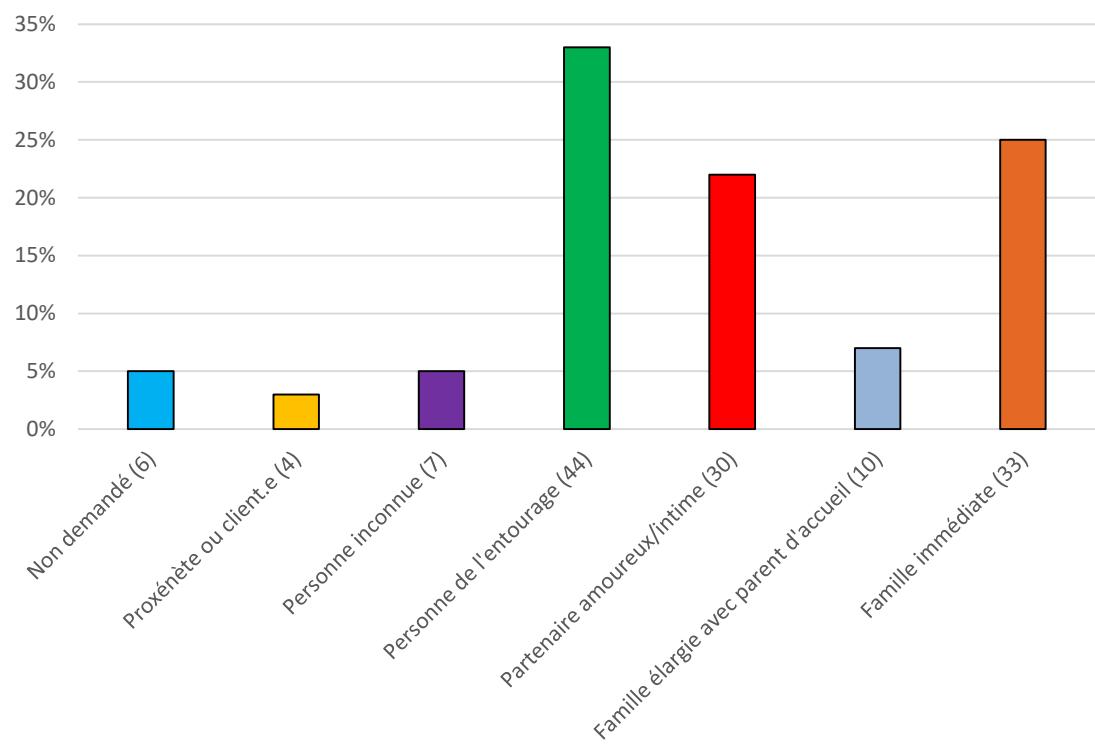


3.3 - LA FEMME DÉVOILE D'AUTRES SITUATIONS D'AGGRESSIONS SEXUELLES**4 DESCRIPTION DES AGRESSEURS***4.1 - SEXE DES AGRESSEURS*

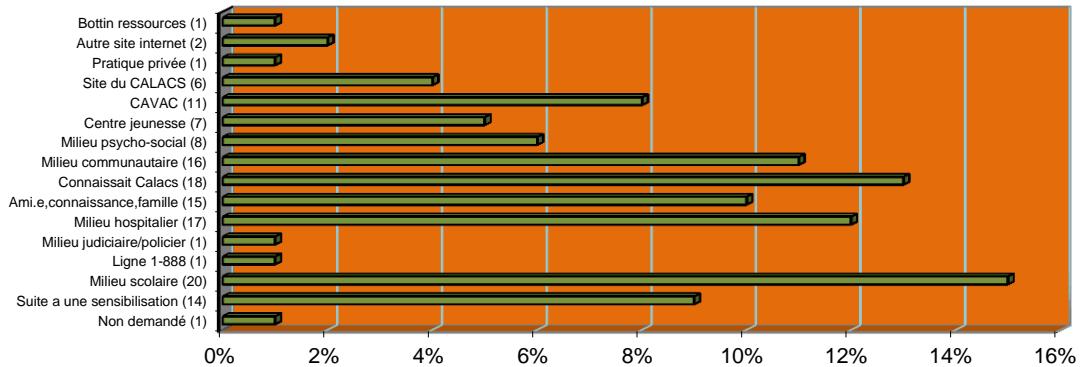
4.2 ÂGE DES AGRESSEURS



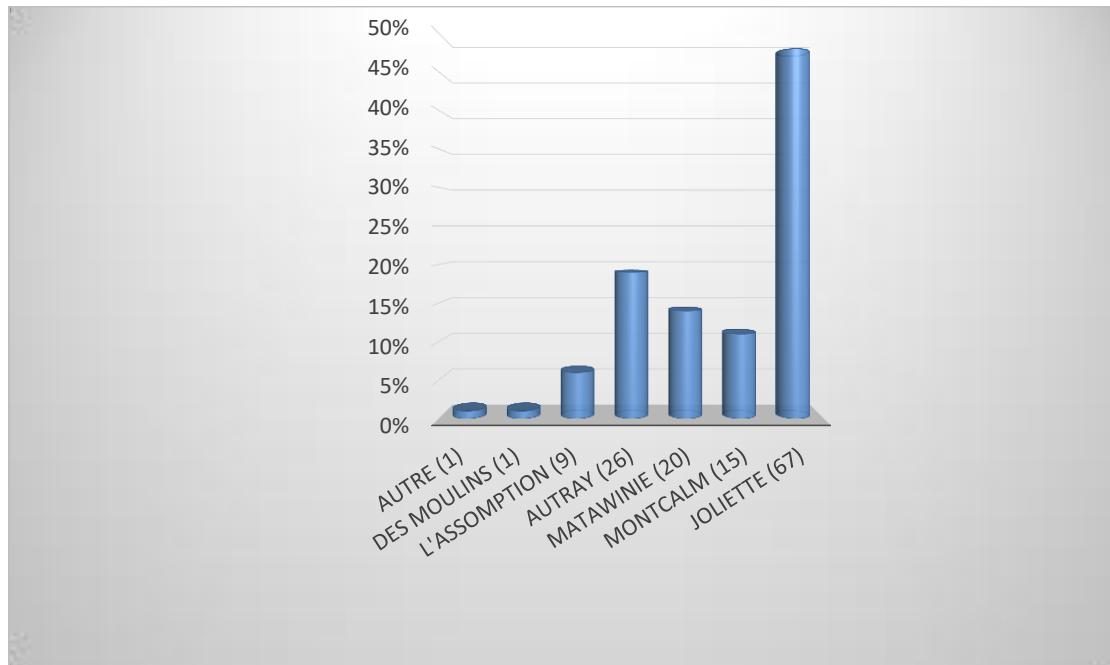
4.3 - LIEN AVEC LES AGRESSEURS



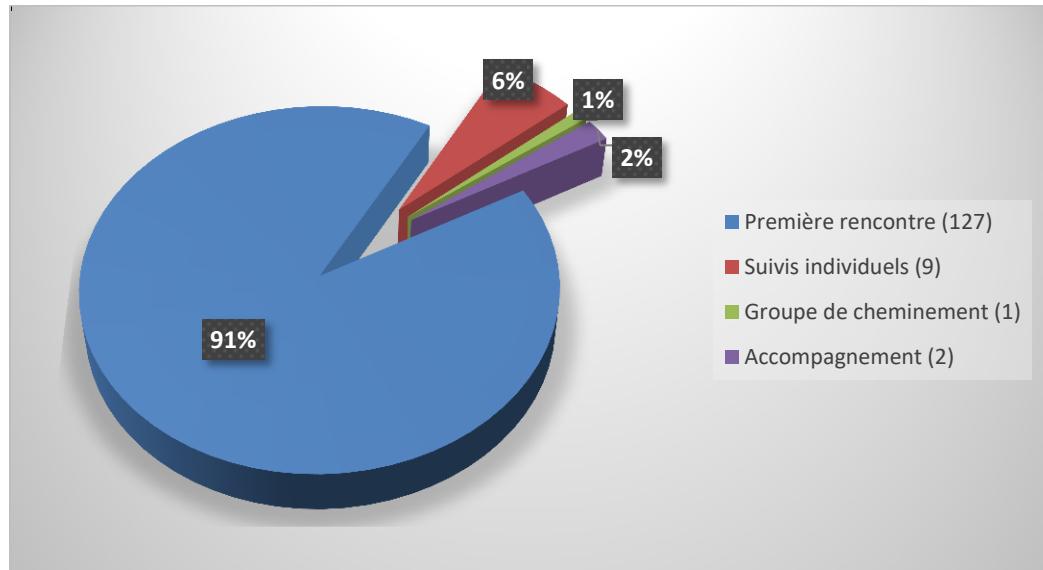
5. SOURCES DE RÉFÉRENCES



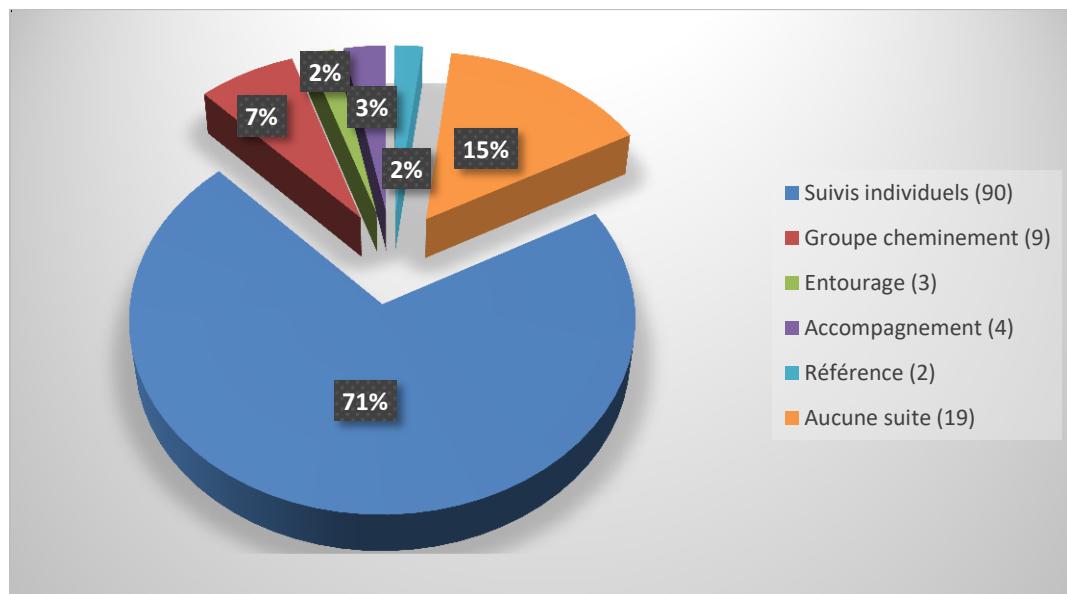
6. LIEU DE RÉSIDENCE DE LA PERSONNE QUI DEMANDE DE L'AIDE



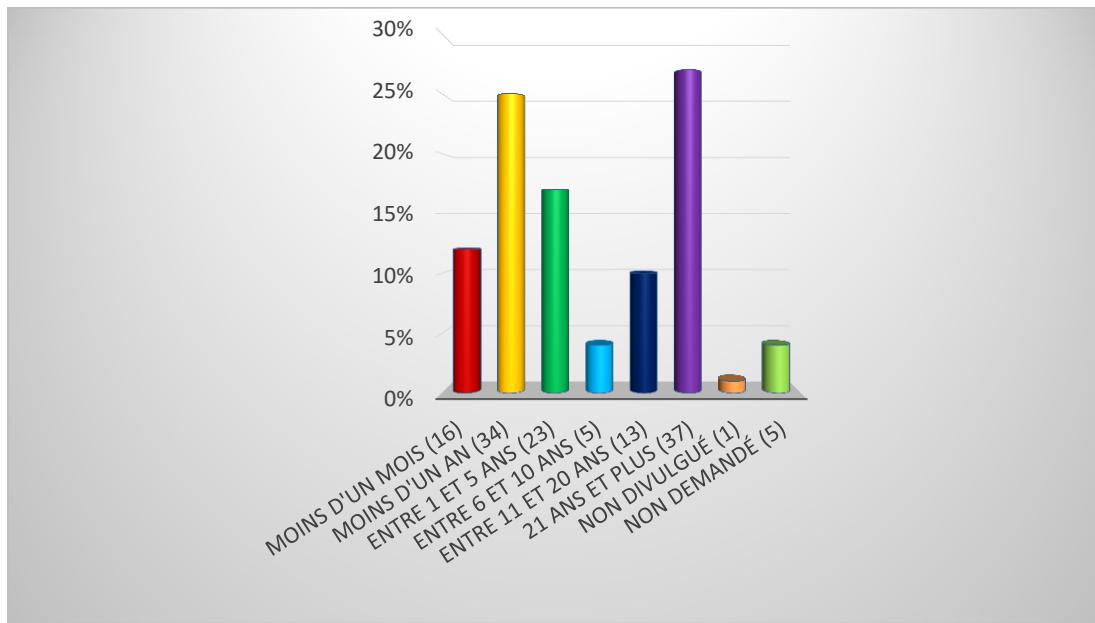
7. DISPOSITION APRÈS LA DEMANDE D'AIDE



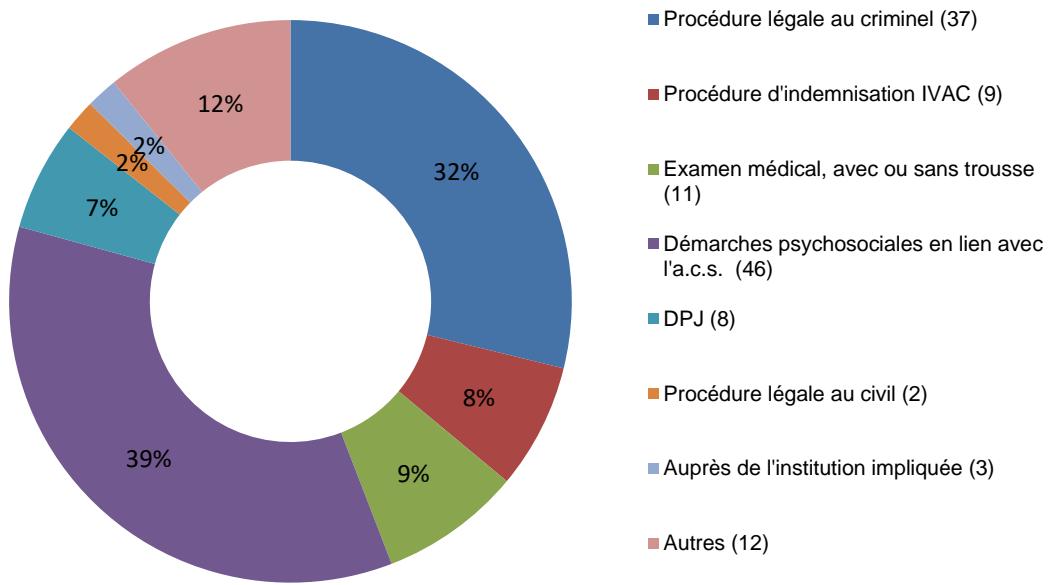
8 DISPOSITION APRÈS LA PREMIÈRE RENCONTRE



9. DÉLAI ENTRE LE DERNIER ÉPISODE D'ACS ET LA DEMANDE D'AIDE



10. DÉMARCHES ENTAMÉES AVANT LA DEMANDE D'AIDE AU CALACS





PRÉVENTION/FORMATION/PROMOTION

Bien que de travailler avec les femmes ayant déjà subi des agressions à caractère sexuel fait partie de notre quotidien, nous croyons fermement qu'il est d'autant plus important de travailler en prévention pour que de moins en moins de femmes, d'hommes et d'enfant ne soient victimes de violence sexuelle. Un des meilleurs facteurs de protection reste la connaissance. En effet, comment se protéger de quelque chose sans savoir de quoi il s'agit. C'est dans cette optique que le *CALACS Coup de cœur* investi un nombre considérable d'heures au niveau de la prévention et de la sensibilisation pour rejoindre un maximum de citoyennes et citoyens. Cette prévention prend différentes formes : animations dans les milieux scolaires, animations dans les organismes communautaires, rencontres d'étudiants, participation à divers projets, etc. L'équipe du *CALACS Coup de cœur* fait plus que son possible pour saisir toutes les opportunités qui se présentent afin d'informer et de sensibiliser les gens sur ce qu'est une agression à caractère sexuel, quelles formes elles peuvent prendre, quelle en est la prévalence, qu'est-ce que le consentement sexuel, quelles sont les lois qui régissent les crimes à caractère sexuel, quelles sont les conséquences d'une ou plusieurs agressions à caractère sexuel, comment aider quelqu'un qui confie avoir été victime, ainsi que tout autre sujet pouvant aider la population à reconnaître les situations inadéquates, autant pour se protéger de ces situations que pour éviter de provoquer ces situations et également de dénoncer de telles situations s'ils en sont témoins. Plus nous parlerons de la problématique et plus la population sera informée et sensibilisée. Plus la population sera sensibilisée et plus il y aura de probabilités que l'ampleur des agressions à caractère sexuel diminue et qu'éventuellement, seules les relations saines et égalitaires soient vécues.

L'année 2018-2019 s'est poursuivie sur la grande lancée créée, l'année précédente, par la vague de dénonciations survenues à travers le monde entier. Par ce mouvement qui a mis les CALACS en lumière, les demandes d'aide ont continué d'affluer en grand nombre. L'expertise de l'équipe du *CALACS Coup de cœur* fut, encore cette année, mise à profit. Effectivement, plusieurs milieux (partenaires de longue date et nouveaux partenaires) ont sollicité nos services pour des ateliers de sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel et les différentes formes qu'elles peuvent prendre, mais aussi beaucoup de demandes en ce qui a trait au consentement sexuel. Notre passage dans les nombreux milieux rencontrés a amené certaines personnes à se connecter avec leur vécu d'agression sexuelle et à éveiller le besoin de prendre soin d'elles. Nous sommes heureuses de constater que les femmes brisent le silence sur l'agression vécue et vont chercher l'aide nécessaire plus rapidement qu'auparavant. Voici donc le résumé et la compilation

des différentes activités de sensibilisation et de prévention réalisées par l'équipe du *CALACS Coup de cœur* cette année.

EMPREINTE – AGIR ENSEMBLE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Suite au financement de 3 ans, non-récurrent, du Secrétariat à la condition féminine, le programme *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* s'est vu déployer à grande échelle cette année. Effectivement, toutes les écoles secondaires publiques et privées du nord de Lanaudière étaient invitées à nous solliciter afin de déployer le programme court d'*Empreinte* dans leurs milieux. Rappelons-nous que le programme *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* a été élaboré de façon à répondre au volet « Violences sexuelles » des nouveaux apprentissages obligatoires du programme d'éducation à la sexualité du Ministère de l'Éducation qui a fait son retour dans les écoles du Québec cette année. Sur 14 écoles secondaires publiques et privées de Lanaudière Nord, incluant également le High School Joliette, nous sommes allés dans 11 d'entre elles. Donc, tous les élèves de deuxième secondaire de neuf écoles publiques et deux écoles privées du nord de Lanaudière ont vu l'atelier #1 et l'atelier #2 du programme *Empreinte*. De plus, 2 écoles, partenaires de longue date avec le *CALACS Coup de cœur*, ont également reçu les ateliers ciblant les élèves des secondaires III et IV. Deux établissements scolaires nous ont sollicités pour la formation *Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* auprès du personnel de leurs écoles. C'est donc 33 personnes, issues du personnel scolaire, qui ont bénéficié de cette formation. Les parents de 3 écoles secondaires ont été invités à visionner les capsules.

Couvrir le territoire du nord de Lanaudière demeure toujours un défi. Défi que nous sommes fières de dire que nous avons relevé! L'année prochaine, le défi risque d'être davantage au niveau de la logistique, car nous serons amenées à poursuivre le déploiement du programme court d'*Empreinte – Agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel* auprès des élèves des niveaux secondaires II et III, auprès de toutes les écoles secondaires de Lanaudière nord qui nous interpellent.

Tâches en lien avec le programme <i>Empreinte</i>	
Formation au personnel scolaire	24h30
Coordination et planification	7h30
Demande de subvention/Web binaire/Webdiffusion	22h00
Total des heures investies : 54h00	

TABLEAU DES ANIMATIONS DU PROGRAMME
EMPREINTE : AGIR ENSEMBLE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

Titre de l'atelier	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Nombre d'heures investies (préparation et animation)
Les agressions à caractère sexuel <u>Objectif</u> : Mieux comprendre la problématique, ses formes, son ampleur ainsi que les mythes et préjugés qui y sont associés.	10 et 11 mai 2018	École secondaire L'Érablière, Saint-Félix-de-Valois	6 groupes 120 élèves 2 enseignants	12h00
	15 et 16 octobre 2018	Académie Antoine-Manseau, Joliette	4 groupes 88 élèves 2 enseignants	13h45
	18 octobre 2018	École secondaire des Montagnes, Saint-Michel-des-Saints	2 groupes 29 élèves 1 enseignant	17h30
	2, 5, 6 et 7 novembre 2018	École secondaire Pierre de Lestage, Berthierville	6 groupes 141 élèves 1 enseignante	34h00
	7 et 10 janvier 2019	École secondaire des Chutes, Rawdon	4 groupes 73 élèves 1 enseignante	21h00
	4, 6, 15 et 18 février 2019	École secondaire Havre-Jeunesse, Sainte-Julienne	7 groupes 146 élèves 2 enseignantes	36h00
	25, 26, 27, 28 février, 1 ^{er} et 26 mars 2019	École secondaire Thérèse-Martin, Joliette	14 groupes 340 élèves 7 enseignants-es	54h00
	20, 21 et 22 mars 2019	École secondaire De la Rive, Lavaltrie	4 groupes 94 élèves 1 enseignante	19h00

Le consentement sexuel <u>Objectif</u> : Mieux comprendre la notion de consentement sexuel et son application dans différents contextes	4 et 6 avril 2018	Académie Antoine-Manseau, Joliette	3 groupes 90 élèves 2 enseignants	8h00
	11 et 15 mai 2018	École secondaire L'Érablière, Saint-Félix-de-Valois	6 groupes 120 élèves 2 enseignants	23h45
	12 novembre, 11 et 14 décembre 2018	Académie Antoine-Manseau, Joliette	4 groupes 88 élèves 2 enseignants	14h00
	29 et 30 novembre, 4 et 5 décembre 2018	École secondaire Pierre de Lestage, Berthierville	6 groupes 141 élèves 1 enseignante	29h00
	12 décembre 2018	École secondaire des Montagnes, Saint-Michel-des-Saints	2 groupes 29 élèves 1 enseignante	12h00
	14 et 16 janvier 2019	École secondaire des Chutes, Rawdon	4 groupes 73 élèves 1 enseignante	18h00
	18, 19, 20 et 22 février 2019	École secondaire Havre-Jeunesse, Sainte-Julienne	7 groupes 146 élèves 2 enseignantes	32h30
	11, 12, 13, 14, 15 et 27 mars 2019	École secondaire Thérèse-Martin, Joliette	14 groupes 340 élèves 7 enseignants-es	53h00
	27 et 28 mars 2019, 5 avril 2019	École secondaire De la Rive, Lavaltrie	4 groupes 94 élèves 1 enseignante	16h45

Dévoilement et soutien <u>Objectif</u> : Développer des stratégies d'entraide pour réagir de manière appropriée advenant les confidences d'un.e ami.e ayant vécu une agression sexuelle ou lorsque l'on est témoin d'une agression.	13 et 17 avril 2018	École secondaire L'Érablière, Saint-Félix-de-Valois	6 groupes 120 élèves 2 enseignants	24h45
	20 avril 2018	Académie Antoine-Manseau, Joliette	3 groupes 90 élèves 2 enseignants	10h45
Pouvoir d'agir des jeunes pour contrer les agressions à caractère sexuel <u>Objectif</u> : Prendre conscience du rôle actif que chacun.e peut jouer individuellement et collectivement, dans la prévention et la dénonciation d'une situation d'agression à caractère sexuel.	24 avril 2018	Académie Antoine-Manseau, Joliette	3 groupes 90 élèves 2 enseignants	11h15
	26 et 30 avril 2018	École secondaire L'Érablière, Saint-Félix-de-Valois	6 groupes 120 élèves 2 enseignants	15h45
Total	Nombre d'élèves rencontrés dans le cadre du programme <i>Empreinte</i> : 1241			476h45

Voici quelques commentaires des jeunes rencontrés dans les écoles;

« Les agressions à caractères sexuels sont fréquentes et non un phénomène rare. »

« Lors d'une agression à caractère sexuel, la faute est seulement celle de l'agresseur. »

« Que c'est notre choix de décider et que notre corps nous appartient et qu'on doit se respecter. »

« Je connais beaucoup de personnes qui ont vécu des viols et des fois j'étais mal à l'aise. »

« La vidéo du thé était tellement drôle, j'ai été capable de retenir les infos là-dessus. C'est bien expliqué! »

« Expliquer les réponses (un peu long). »

« Les activités afin de nous faire comprendre. »

« C'était interactif. »

TABLEAU DES ANIMATIONS DU PROGRAMME
« Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière! »

Titre de l'atelier	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Nombre d'heures investies (préparation et animation)
L'impact de l'hypersexualisation sur l'image corporelle et l'estime de soi : Objectif : Définir et discuter du phénomène de l'hypersexualisation et des impacts de celui-ci sur l'image corporelle et l'estime de soi des jeunes.	10 avril 2018	Pavillon L'Envol, Lavaltrie	10 élèves 1 intervenante 1 enseignante	7h00
	4 mai 2018	Carrefour jeunesse-emploi d'Autray-Joliette, Joliette	6 participants 1 intervenante	3h45
	15 janvier 2019	Pavillon Desjardins, Saint-Gabriel-de-Brandon	≈ 12 élèves 1 intervenante	8h55
Total	28 personnes (élèves & participants) 3 intervenants-es 1 enseignante			19h40

AUTRES ANIMATIONS / PRÉSENTATIONS DE SERVICES RÉALISÉES CETTE ANNÉE

Milieux	Date	Lieux	Nombre de personnes rejoignes	Type d'activité	Nombre d'heures investies (Préparation et animation)
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	8 mai 2018	Joliette	7 adolescents 2 adultes 2 intervenantes	Sensibilisation sur le consentement sexuel.	2h30
Pavillon L'Envol	22 mai 2018	Lavaltrie	10 élèves 1 enseignante	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel.	7h30
La C.L.E.F.	6 août 2018	Joliette	7 femmes 1 intervenante	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel et le consentement sexuel.	7h00
Pavillon de la santé	7 août 2018	St-Esprit	12 étudiantes 1 enseignante	Présentation de services + Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel.	7h10
Centre jeunesse Pavillon St-Thomas	15 août 2018	St-Thomas	6 adolescentes 2 intervenantes	Présentation de services + Sensibilisation sur l'exploitation sexuelle	2h30
U.M.F. Étudiants en médecine	19 septembre 2018	Joliette	5 étudiantes	Présentation de services dans le cadre de leur rallye communautaire.	2h15
La C.L.E.F.	23 octobre 2018	Joliette	9 femmes 1 intervenante	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel et le consentement sexuel.	10h15
Orignal Tatoué	30 octobre 2018	Joliette	~6 adultes 1 intervenant	Présentation de services.	3h30
CLSC St-Esprit	8 novembre 2018	St-Esprit	9 adultes	Présentation de services conjointe avec le CALACS La Chrysalide.	3h30
La C.L.E.F.	25 janvier 2019	Joliette	7 femmes 1 intervenante	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel et le consentement sexuel.	3h30
La C.L.E.F.	19 mars 2019	Joliette	6 femmes 1 intervenante	Sensibilisation sur les agressions à caractère sexuel et le consentement sexuel.	7h00
		~86 personnes + 11 intervenantes/enseignantes = ~ 97 personnes			56h40

DISTRIBUTION DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Chaque année nous recevons plusieurs demandes de nos partenaires pour des dépliants et des cartes professionnelles de notre organisme. Lors de chaque activité de prévention, de sensibilisation, de formation ou de présentation de services, nous distribuons et laissons à la disposition des dépliants et des cartes professionnelles du CALACS Coup de cœur ainsi que du matériel promotionnel comme, par exemple, le signet de la ligne téléphonique 24/7 d'aide, d'écoute et de référence en agression sexuelle.

**PAGE FACEBOOK**

www.facebook.com/calacscoupdecoeur



Au 31 mars 2019, c'est 479 personnes qui avaient cliqué « *J'aime* » sur la page Facebook du CALACS Coup de cœur! C'est une façon simple et accessible de garder contact avec nos membres et les personnes intéressées par l'organisme et la problématique. Nous essayons le plus possible de garder la page active et actuelle, malgré qu'avec le déferlement des demandes diverses des derniers mois, il a été un peu plus ardu d'être assidue de façon hebdomadaire. C'est environ 10 heures qui ont été consacrées à la gestion de la page Facebook cette année.

SITE WEB

WWW.CALACSCOUPDECOEUR.COM

COURS D'AUTODÉFENSE

Nous avons offert un cours d'autodéfense pour femmes, le 26 janvier 2019 sous une nouvelle formule d'une journée au lieu de deux jours, comme à l'accoutumée. Dix femmes ont participé à cette journée. C'est donc un total de 7h00 qui a été investi pour l'autodéfense cette année. Ce cours fut offert gratuitement grâce à de généreux donateurs.



En résumé pour le volet prévention, sensibilisation, promotion

Organisation et planification des demandes	15h00
<i>Empreinte</i> : Animations et autres tâches	476h45
Animation des ateliers de « <i>Je ne suis pas juste ¼ (un corps), je suis entière!</i> »	19h40
Autres animations et activités de sensibilisation/prévention/présentation de services	56h40
Page Facebook	10h00
Cours d'autodéfense	7h00

Total des heures investies : 585h05



VOLET
REPRÉSENTATION & LUTTE

REPRÉSENTATION ET LUTTE

Comme moteur de changement politique et social, les représentations et la lutte figurent elles aussi au menu quotidien des activités du centre. Nos pratiques de lutte reposent sur une analyse féministe des agressions sexuelles en s'attaquant aux facteurs sociaux qui perpétuent la violence sexuelle. Notre implication dans ce volet se traduit par différentes stratégies: participer aux démarches pouvant défendre les droits des femmes victimes d'agressions sexuelles; animer des conférences de presse; rédiger des articles de journaux; participer à des activités de mobilisation ainsi que rencontrer des autorités publiques, telles que des députés et des représentants des ministères. Il est également important que le CALACS Coup de Cœur soit présent à différentes instances en siégeant à des comités et tables de concertation afin de réfléchir et d'agir collectivement pour l'amélioration des conditions de vie des femmes.

COLLECTIVE DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS

Le Regroupement québécois des CALACS est un lieu significatif pour notre centre puisqu'il permet de poursuivre nos luttes à plus grande échelle et recevoir de l'information nationale. Pour une cinquième année consécutive, le RQ'CALACS et les CALACS continuent à ressentir les impacts et les pressions sur les services occasionnés par les vagues de mouvements de dénonciations et d'événements médiatisés depuis le mot clic #agressionondénoncée en 2014 jusqu'à la vague #moiaussi en 2017.

Tout comme notre centre, le RQ'CALACS a un mode de fonctionnement en collective. Ce lieu de rencontre est formé d'une représentante administratrice pour chaque CALACS membre. Cette dernière est élue à l'assemblée générale annuelle de l'organisme et entre en fonction dès la clôture de l'assemblée. Le mandat des représentantes administratrices est d'une durée d'un an et est renouvelable. La collective s'est réunie à 4 reprises cette année, pour un total de 6 journées de réunions régulières et d'une journée d'assemblée générale annuelle. Il faut également tenir compte du temps investi par la représentante pour la lecture des documents déposés à la collective et du temps de déplacement. En plus de répondre aux exigences administratives, les rencontres de la collective permettent

aux participantes d'échanger sur leurs préoccupations communes ainsi que sur les réalités touchant la problématique.

Cette année s'est ajoutée aux réunions régulières, 3 journées spéciales:

- La première journée portant sur la **Justice réparatrice**. Cette journée proposait une réflexion sur l'institution judiciaire contemporaine en ce qui a trait aux traitements des agressions à caractère sexuel, offrant une analyse des possibilités de réponses alternatives et des différents défis que cela peut comporter.
- La deuxième journée portant sur la collaboration des CALACS avec les milieux d'enseignement supérieur dans le cadre de la **nouvelle loi 22.1** visant à combattre les agressions sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur. Cette journée de réflexion collective avait pour but de répondre aux besoins d'information concernant l'application de la loi, aux besoins de transfert d'expertises entre les CALACS et les besoins d'analyse des enjeux soulevés par cette nouvelle implication accrue des CALACS.
- La troisième journée portant sur 2 sujets soit les projets en **exploitation sexuelle** et les questions de **non-mixité** au sein des CALACS.

LES GRANDES ORIENTATIONS DE 2018-2019

Les priorités d'action du RQ CALACS pour l'année 2018-2019 se sont arrimées au plan d'action triennal (2015-2018) et ont tourné autour de 3 axes soit la représentation politique, la visibilité et le développement interne.

LES COMITÉS DE TRAVAIL

- **Le comité analyse des enjeux** responsable des dossiers suivant: *analyse de la conjoncture (en vue de dégager un plan d'action), élection provinciale 2018, actualisation de la définition des agressions à caractère sexuel du RQCALACS.*
- **Le comité communication et vie associative** responsable des dossiers suivant : *accueil des nouvelles représentantes, préparation du congrès et du 40èm anniversaire, Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes (JACVSFF).*
- **Le comité exécutif** responsable de *la gestion des ressources humaines, de la gestion administrative et démocratique et du financement.*
- **Le comité d'encadrement pour le partenariat de co-construction du programme Empreinte.** Nous avons participé à une journée portant sur l'évaluation du programme qui a rassemblé 45 personnes. Les objectifs de la journée étaient de présenter les résultats préliminaires de l'évaluation des

effets pour guider les réflexions des CALACS quant aux modifications à venir, de discuter des facteurs ayant facilité la mise en place du programme, des difficultés rencontrées et des solutions envisagées et d'émettre des recommandations pour l'établissement d'un plan d'action assurant la pérennité du programme *Empreinte*. Le mandat de ce comité a pris fin en octobre 2018. Un comité de suivi a été créé pour soutenir les activités du programme pour les prochaines années et pour élaborer des stratégies de financement à long terme.

Le rapport d'activités annuel du Regroupement québécois des CALACS sera bientôt disponible sur leur site web au www.rqcalacs.qc.ca dans la section documentation.

En résumé pour le RQ'CALACS	
Réunions régulières (6 journées)	60h00
Journées spéciales (3 journées)	30h00
Journée bilan pour Empreinte	10h00
Journée « Rêvons ensemble »	24h00
Assemblée générale annuelle (1 journée)	10h00
Total des heures investies :134 h00 (incluant le temps de déplacement)	
<i>*Outre les heures de réunions, du temps est également investi pour des lectures et autres tâches liées au contenu des rencontres qu'il est difficile d'évaluer. *</i>	

TABLE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'AGGRESSION SEXUELLE DE LANAUDIÈRE

Au début de l'année, le comité de coordination (CALACS LA Chrysalide, CAVAC, CALACS Coup de cœur) de la table s'est questionné sur la mobilisation des partenaires et de la structure de la table régionale de juin à décembre 2018. Lors de la rencontre de décembre, le coco a questionné les partenaires de la table. Ils ont mentionné que ce n'est pas la structure le problème, mais davantage la restructuration du CISSS qui a ralenti et même interrompu les travaux de concertation régionale en matière d'agression sexuelle. La table en violence conjugale a perduré malgré les changements de structure puisqu'un comité portait l'organisation des rencontres plutôt que de laisser le mandat au responsable du dossier au CISSS. Les membres ont fait le constat que ce soit les membres qui portent la table et non un responsable du CISSS. Les membres ont été unanimes sur la pertinence et l'importance du maintien de la table puisqu'elle met en lumière les difficultés dans notre région au niveau de la problématique et de trouver des solutions communes. Le responsable au dossier a quitté son poste en décembre.

Une responsable du dossier pour victime d'agression sexuelle a été nommée mais ce, temporairement jusqu'au moment en janvier 2019, arriver en poste la responsable au dossier qui est dorénavant Joanie Parent. Il a été suggéré par les membres d'établir un mécanisme de collaboration et de transmission d'informations entre la table violence conjugale, la table de l'entente multisectorielle avec celle de la table régionale en agression sexuelle, considérant les liens étroits entre ces problématiques.

Lors d'une autre rencontre, nous avons validé les mandats de la table et celui du comité de coordination, le nombre de rencontres par année ainsi que l'appropriation du plan d'action de la table régionale en agression sexuelle de Lanaudière 2016-2021. D'ailleurs, lors de ces rencontres, un rapport détaillé de tous les comités (justice, exploitation sexuelle, prévention, centres désignés) est fait à chacune des rencontres. L'idée d'avoir un projet commun réunissant tous les partenaires est en train de germer, à suivre...

En résumé pour la Table régionale	
3 rencontres du comité de coordination	9h30
2 rencontres de la Table intersectorielle	7h00
Préparation	2h00
Total des heures investies : 18h30	

COMITÉ PRÉVENTION

Cette année, le comité a tenu 3 rencontres d'une demi-journée par rencontre. L'essentiel du travail a été de recenser les pratiques et les activités offertes en lien avec la prévention des agressions sexuelles dans les milieux scolaires et voir, dans ces pratiques et activités, lesquelles s'arriment avec les apprentissages obligatoires du programme d'éducation à la sexualité nouvellement revenu dans les écoles. Cette dernière tâche s'est avérée plus ardue que le comité l'aurait cru. Il a été conclu que pour faire cet exercice, des sous-groupes seraient plus efficaces. Donc, le travail d'arrimage avec les apprentissages obligatoires sera sur la planche de travail pour l'année à venir.

En résumé pour le comité prévention des agressions sexuelles

Rencontres avec les partenaires	11h30
Préparation et coordination	3h00

Total des heures investies : 14h30COMITÉ DE SUIVI DES CENTRES DÉSIGNÉS

Le comité de suivi des centres désignés fut suspendu au moment de la mise en place de la nouvelle trajectoire de service dans Lanaudière soit en avril 2017. Par la suite, les rencontres de comité de coordination de la Table intersectorielle étaient l'occasion de discuter des centres désignés s'il y a lieu, mais nous n'avions plus l'occasion d'échanger avec les partenaires impliqués directement auprès des victimes. En mars dernier, une rencontre eut lieu réunissant un intervenant social responsable du dossier VAS en centre désigné ainsi qu'une intervenante qui a fait beaucoup de trousses depuis la mise en place du nouveau modèle, de même que le CAVAC, les deux CALACS ainsi que notre nouvelle personne responsable du dossier agression sexuelle au CISSS. Cette rencontre a permis de mettre en lumière les difficultés rencontrées et de chercher des solutions, mais aussi de souligner les forces de ce nouveau modèle. La rencontre fut très appréciée de part et d'autre et il fut très enrichissant de rencontrer directement les intervenants terrain en centre désigné et travailler avec eux pour l'amélioration de nos pratiques. Nous proposons de maintenir ce comité actif pour la prochaine année et se prévoir 3 à 4 rencontres par année.

En résumé pour le comité des centres désignés

1 rencontre de comité (2 travailleuses)	6h00
Rédaction du procès-verbal de la rencontre	1h30

Total des heures investies : 7h30

COMITÉ JUSTICE

Le comité justice s'est rencontré à 4 reprises cette année et fut sous la responsabilité de Me Chantal Grégoire (procureur en chef adjoint). Les objectifs du comité sont les suivants :

- Cibler les meilleures pratiques
- Concerter nos interventions
- Développer des partenariats
- Développer et partager nos outils de travail et de référence
- Développer des outils de formation.

Les partenaires qui siègent sur ce comité sont les procureurs (jeunesse, adulte), des représentants des différents corps policiers de la région, le CAVAC, les deux CALACS, Parents-Unis ainsi qu'un agent de libération conditionnelle.

Dès la première rencontre, le mandat a été donné à Me Stéphanie Arel de créer un contenu de formation qui serait offert à l'ensemble des enquêteurs qui sont appelés à faire des entrevues vidéo (C-15) pour des dossiers d'agression sexuelle des différents corps policiers de la région de Lanaudière. Une intervenante a assisté à la formation, car il peut être aidant pour nous d'avoir les informations à jour sur le déroulement du traitement d'une plainte et sur les motifs des différentes questions qui peuvent être posées lors de l'entrevue ou de la prise de la déposition.

Par la suite, il a été convenu en comité que les CALACS et le CAVAC offriraient une formation sur les attitudes aidantes des acteurs du système judiciaire lors des entrevues auprès des victimes de violences sexuelles. Nous nous sommes rencontrées à 3 reprises pour discuter du contenu qui serait abordé lors de cette formation d'une demi-journée.

Lors d'une rencontre, nous avons échangé sur la recherche intitulée « *Femmes victimes de violence et système de justice pénale : expériences, obstacles et pistes de solution* ». L'objectif général de cette recherche était d'explorer l'accès des femmes victimes de violence (conjugale, sexuelle et/ou exploitation sexuelle) au système de justice pénale au Québec, selon l'expérience de ces dernières, à partir de laquelle sont identifiés des obstacles et des leviers à l'accès à la justice. Nous avons aussi parlé du programme « *Les survivantes* » au niveau de l'exploitation sexuelle, programme existant au service de police de Laval et de Montréal. Comme les membres du comité Justice, ainsi que ceux du comité exploitation sexuelle étaient intéressés par ces 2 sujets, le comité exploitation sexuelle a pris en charge

l'organisation d'une journée d'informations et de réflexions portant sur les deux sujets. Les détails de cette journée qui eut lieu le 10 décembre 2018 seront dans le descriptif du comité exploitation sexuelle.

En résumé pour le comité justice	
4 rencontres de comité	12h00
Participation à la formation spécialisée en matière d'interrogation vidéo (C-15) donnée par Me Stéphanie Arel	6h00
Création de la rencontre formative sur les attitudes aidantes à offrir aux intervenants (policiers, procureurs et autre) avec le CAVAC et le CALACS La Chrysalide	8h00
Total des heures investies : 26h00	

COMITÉ EXPLOITATION SEXUELLE

La première rencontre du comité exploitation eut lieu en mai 2018. Une travailleuse de chacun des CALACS attitrée au projet exploitation sexuelle fut nommée comme étant les personnes responsables de l'organisation des rencontres du comité. Nous avons fait appel à une organisatrice communautaire du CISSS pour nous aider dans cette tâche. Seize partenaires de différents milieux participaient aux rencontres du comité. Trois rencontres eurent lieu pendant l'année, de même que la journée d'informations et de réflexions portant sur une présentation du programme « Les survivantes de Laval », de même que sur la présentation de la recherche « *Femmes victimes de violence et système de justice pénale : expériences, obstacles et pistes de solution* ». Lors de cette journée, 39 intervenants furent présents.

Ce comité fait office, dans le cadre de notre projet en exploitation sexuelle, de comité de suivi. Nous avons un beau groupe d'intervenants mobilisé, prêt à mettre en place des stratégies concrètes pour améliorer l'offre de service pour les personnes issues de l'exploitation sexuelle et pour développer davantage de mesures préventives dans la région. Un sous-comité ponctuel découlant de ce comité se réunira pour travailler à la mise en place d'une offre de formation régionale en exploitation sexuelle.

En résumé pour le comité exploitation sexuelle	
3 rencontres de comité	9h00
4 rencontres préparatoires pour l'organisation des rencontres	12h00
Organisation de la journée formative du 10 décembre 2018	8h00
Participation à la journée formative (5 travailleuses)	40h00
Total des heures investies : 69h00	

Organigramme 2018-2019

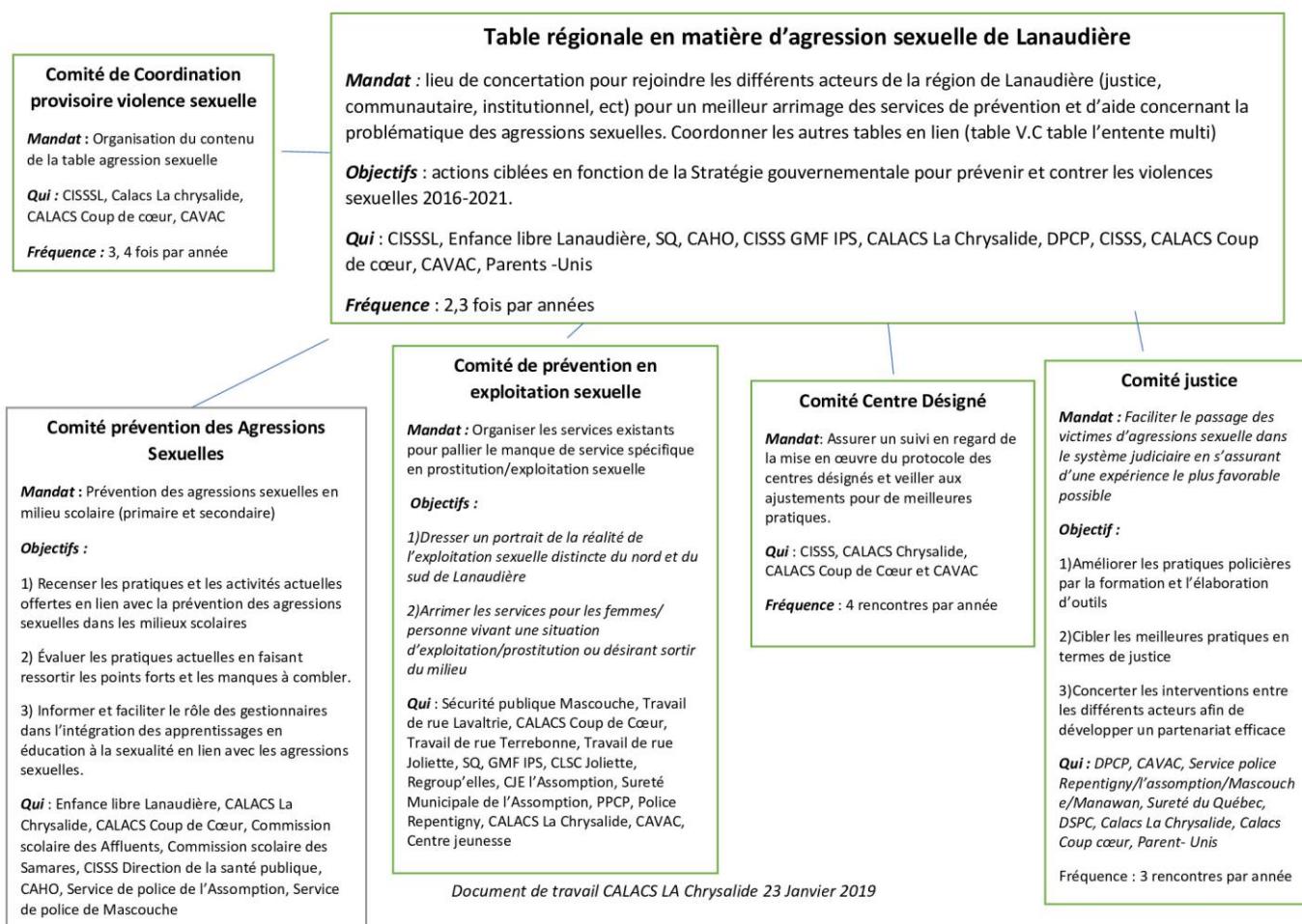


TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE (TCGFL)



« Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière (TCGFL) est un regroupement régional de défense collective des droits. Elle favorise la participation active du mouvement des femmes de Lanaudière au développement socio-économique de leur région, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des femmes, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes » (www.femmeslanaudiere.org).

Le *CALACS Coup de cœur* croit en la force de la concertation, en la vision féministe et au partenariat dans les luttes pour la condition de vie des femmes. C'est pourquoi être membre de la TCGFL est un incontournable pour l'équipe et la collective. Non seulement nous sommes membres de la TCGFL par solidarité, mais nous nous y retrouvons au niveau de nos valeurs, approches et points de vue.

Nous avons d'abord participé à l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 21 juin 2018 dans le vieux Terrebonne à l'île des moulins. Lors de cette AGA, nous nous sommes retirées, pour cette année, du comité de coordination de la TCGFL.



Les membres de la TCGFL lors de l'AGA du 21 juin 2018

Le 13 septembre 2018, une rencontre a été tenue avec les membres de la TAPIL (Table Action Prévention en Itinérance de Lanaudière) dans les locaux du CRDP le Bouclier afin de partager les pistes d'action découlant de la journée d'étude « Lumière sur l'itinérance des femmes » du 2 novembre 2017. Cette journée a permis de susciter les collaborations entre les organismes en itinérance et les groupes de femmes et identifier des mécanismes de collaboration réalistes

répondant aux besoins et aux disponibilités des ressources. Cette rencontre fut, encore une fois, très enrichissante.

Les membres de la TCGFL ont, ensuite, été conviés, le 4 octobre 2018, à une rencontre de sensibilisation et d'appropriation des dossiers de la TCGFL afin de participer pleinement aux actions menées. Lors de cette rencontre, Francine Rivest, coordonnatrice de la TCGFL, a expliqué, en détail, les travaux menés par la Table, ses implications ainsi que le plan d'action 2018-2019.

C'est le 25 octobre 2018, au club de golf Montcalm, que s'est tenu la première journée de concertation. Les sujets abordés, lors de cette journée, concernaient le Rassemblement national de la Marche mondiale des femmes 2020, le Projet de la TCGFL : démarche collective en santé mentale, une présentation de la Table régionale en violence conjugale du CISSS et, finalement, le Projet de la TCGFL : l'itinérance chez les femmes.

Lors de la deuxième journée de concertation, tenue le 21 février 2019 au club de golf Montcalm, les présentations et échanges concernaient les sujets suivants :

- Projet : Ensemble pour une réelle égalité.
- Projet éventuel portant sur l'analyse différenciée selon les sexes.
- Statistiques sur la situation de la pauvreté chez les Lanaudoises.
- La distribution du matériel promotionnel du 8 mars.
- Présentation du service de consultation téléphonique #811.
- La Marche mondiale des femmes 2020.
- Les suivis de la TCGFL.

Une autre journée chargée et des plus enrichissantes qui a fait avancer les projets de la TCGFL.

En résumé pour la TCGFL

AGA et Journées de rencontre et/ou de concertation	33h00
Comité de coordination	12h30

Total des heures investies : 45h30

TABLE RÉGIONALE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE LANAUDIÈRE (TROCL)

La table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) est un regroupement d'organismes communautaires autonomes de Lanaudière qui ont comme objectif commun de favoriser les changements sociaux. Elle favorise la concertation et la mobilisation pour bien représenter et défendre le bien de ses membres.

Vu la mission de ce regroupement, il est primordial pour le CALACS d'en être membre. Nous y retrouvons des groupes aux valeurs et aux convictions semblables aux nôtres et nous y trouvons d'ailleurs un sentiment d'appartenance bien particulier.

Malheureusement, il a été encore difficile pour nous d'être actives au sein de la TROCL cette année. Les répercussions continues que le mouvement #moiaussi a eues sur notre organisme et l'augmentation des demandes de toutes sortes que ce mouvement a apportées ont fait en sorte que nous avons priorisé de répondre à ces demandes particulièrement nombreuses! Par contre, nous avons participé à l'assemblée générale annuelle le 23 mai 2018.

En résumé pour la TROCL

Assemblée générale annuelle	3h30
-----------------------------	------

Total des heures investies : 3h30
--

En résumé pour le volet représentation

Regroupement québécois des CALACS	134h00
Table régionale en matière d'agressions sexuelles et comités	135h30
TCGFL	45h30
TROCL	3h30

Total des heures investies : 318h30
--

CONCERTATION/PARTENARIAT/LUTTE

La concertation et le partenariat sont très importants pour nous, c'est pourquoi nous nous impliquons du mieux que l'on peut tout au long de l'année à travailler en étroite collaboration avec nos partenaires sur des dossiers communs ainsi que sur d'autres dossiers ponctuels se rattachant de loin où de près à la problématique des agressions à caractère sexuel.

LE CAVAC DE LANAUDIÈRE

Le 3 octobre 2018 avait lieu le 20^e du CAVAC de Lanaudière au Cerf Blanc à l'Assomption. Deux travailleuses ont participé à cette célébration qui fut une belle réussite.

ASSOCIATION DES JEUNES DE LA RUE DE JOLIETTE

Nous avons eu le plaisir de recevoir quatre travailleurs de rue issus de l'AJRJ pour échanger sur notre mission et nos services respectifs et améliorer le processus de référence entre nos deux ressources. Nous apprécions effectuer ce genre de rencontre annuellement.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE LANAUDIÈRE

Nous avons eu aussi le plaisir de recevoir 6 intervenantes du Centre d'Amitié autochtone de Lanaudière. Lors de cette rencontre, nous avons échangé sur notre mission et nos services et nous avons reçu une demande officielle de formation. Les personnes autochtones qui ont vécu une ou plusieurs agressions à caractère sexuel ne sont pas toujours prêtes à venir chercher de l'aide dans des ressources non autochtones. Les intervenantes avaient le désir d'être formées pour être en mesure d'aide les femmes à parcourir le cheminement de guérison. Lors de notre prochaine session de formation, nous les interpellons et par le fait même, il a été proposé d'aller parler des services du CALACS à leur clientèle pour favoriser un meilleur accès à nos services. Nous sommes bien contentes de refaire des liens avec le centre d'amitié.

CENTRE DE FEMMES MONTCALM

Participation à la conférence de presse pour le dévoilement de l'œuvre féministe *Le phare d'espoir – de l'ombre à la lumière*.

Ce projet mené par des membres du centre de femmes fut inspiré par les 12 jours d'action contre les violences que subissent les femmes dans notre société et illustrait l'espoir de pouvoir mettre fin à ces violences. Comme le Regroupement québécois des CALACS était représenté dans cette œuvre, nous avons considéré qu'il était primordial qu'une représentante du CALACS puisse être présente lors du dévoilement.

ACTIVITÉS DE LUTTE



JOURNÉE D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE SEXUELLE FAITE AUX FEMMES 2018

(JACVSFF)



Le troisième vendredi du mois de septembre de chaque année est consacré à la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes. Journée particulièrement significative pour les CALACS. Après 1 an du déclenchement du

mouvement #Moiaussi, les CALACS ont lancé un message clair aux québécois.es : Contre la violence sexuelle #Toiaussi tu as un rôle à jouer. Les CALACS souhaitaient et souhaitent encourager la population à s'engager et à prendre une ou des actions pour lutter contre la violence sexuelle, parce que nous sommes tous.tes concernés.es par cette problématique sociale.



12 JOURS D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET 6 DÉCEMBRE (JOURNÉE D'ACTION ET DE COMMÉMORATION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES)

Depuis plusieurs années, les groupes de femmes ainsi que d'autres groupes se sentant interpellés par la cause soulignent les douze jours d'action contre la violence faite aux femmes. Ces journées se clôturent par la journée de commémoration



années, les groupes de d'autres groupes se sentant interpellés par la cause soulignent les douze jours d'action contre la violence faite aux femmes, marquant le drame de la Polytechnique. Ils veulent une opportunité de se mobiliser pour continuer nos luttes. Le CALACS n'a pas eu l'occasion de bien souligner ces journées, bien que nous soyons toujours convaincues de leur importance.



JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LE DROIT DES FEMMES – 8 MARS 2019

Une autre journée importante soulignée par le mouvement des femmes est sans aucun doute la mars, soit la internationale femmes. Comme d'action, il n'a pour le CALACS mettre en branle concrète. Nous donc contentées matériel la disposition présentant à nos retenu pour le Collectif du 8 mars fut : Le respect, ça se manifeste! pour nous rappeler que malgré les avancées dans nos luttes, nous ne devons rien prendre pour acquis et que nous devons continuer nos revendications aussi longtemps qu'il le faudra pour arriver à l'égalité femme/homme.



journée du 8 mars, soit la internationale pour le droit de femmes. Comme d'action, il n'a pas été possible cette année de une action nous sommes de mettre le promotionnel à des femmes se locaux. Le thème cette année par

BAILLEURS DE FONDS

Nous tenons à remercier chaleureusement ceux et celles qui ont contribué à notre financement cette année. Ce soutien financier a permis de réaliser notre mission en lien avec l'intervention, la prévention et la lutte contre les agressions à caractère sexuel.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE (CISSSL)

Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS)

Crédits additionnels offerts pour renforcer les services d'aide auprès des victimes d'agression sexuelle.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE-QUÉBEC (MSQ)

Programme de prévention et d'intervention en matière d'exploitation sexuelle des jeunes

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (SCF)

Programme de soutien à des initiatives en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Projet "Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel"

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACTION BÉNÉVOLE

Véronique Hivon, députée de Joliette

AUTRES CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

Gabriel Sainte-Marie, député fédéral de Joliette

AUTRES CONTRIBUTIONS

ÉLÈVES DE L'ACADEMIE ANTOINE-MANSEAU

Chevaliers de Colomb de Joliette

Donateurs privés

EN CONCLUSION

C'est avec fierté que nous constatons ce que nous avons réalisé cette année. Nous souhaitons maintenir cette belle cadence l'an prochain en poursuivant la mise en œuvre de nos projets spécifiques, tout en maintenant la mission du CALACS. L'équipe du CALACS grandira encore prochainement avec l'embauche de contractuelles spécifiques pour la réalisation des activités au projet exploitation sexuelle. De plus, nous retrouverons nos anciennes travailleuses qui reviendront en poste au courant de l'année suite à leurs congés de maternité.

Nous souhaitons avoir l'opportunité de poursuivre les belles collaborations qui ont pris naissance cette année avec différents milieux. Et comme on s'approche de notre 25e anniversaire d'existence, nous souhaitons pouvoir souligner ce moment important dans la vie de notre organisme. La prochaine année sera donc remplie de belles réalisations avec tout autant de beaux défis à relever.



À l'an prochain!